

Union démocratique du centre (UDC)



Rapport annuel

2018

Table des matières

AVANT-PROPOS	3
1. BILAN DES RÉSULTATS.....	4
1.2 Rétrospective des événements de l'année 2018	4
2. Interventions du groupe parlementaire UDC	45
2.1 Prises de position de l'UDC	45
2.2 Réponses à la consultation de l'UDC	45
2.3 Communiqués, Lettre d'information, Journal du Parti, Conférences de presse, Feuille supplémentaire	50
Les détails des différentes conférences de presse et communiqués de presse sont disponibles sur le site Internet de l'UDC Suisse (sous Parti>Publications).2.4 Internet	50
3. ORGANE DU PARTI	52
3.1 Assemblée des délégués.....	52
3.2 Comité du parti	53
3.3 Direction du parti	57
3.4 Direction du parti	58
3.5 Secrétariat général	58
3.6 Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale.....	59
3. VOTATIONS FÉDÉRALES 2018.....	62
5. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX.....	64
6. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE.....	65

AVANT-PROPOS

L'année passée était comme les précédentes marquée par le combat politique pour notre démocratie directe, pour une Suisse libre, indépendante et souveraine. En janvier déjà, l'UDC a commencé de concert avec l'ASIN à récolter des signatures pour l'initiative de limitation. Les conséquences concrètes du refus parlementaire d'appliquer l'initiative contre l'immigration de masse conformément à la volonté du peuple et à la Constitution fédérale se sont manifestées de plus en plus clairement : des contraintes bureaucratiques supplémentaires pour les petites et moyennes entreprises, mais aucune réduction de l'immigration. Le moment est donc venu de permettre enfin au peuple de décider s'il veut continuer d'accorder à tous les citoyens UE le droit d'immigrer en Suisse ou si la Suisse doit à nouveau gérer l'immigration de manière autonome et en fonction de ses besoins comme le font tous les pays non-membres de l'UE. L'initiative a été déposée fin août à la Chancellerie fédérale avec près de 120 000 signatures. L'initiative "No-Billag" a malheureusement échoué dans l'urne – malgré la nécessité largement reconnue de réviser la législation sur les médias, de baisser l'impôt médiatique et de réviser le mandat donné à la SSR. Grâce à une intervention énergique de notre parti, nous avons réussi à empêcher que le Conseil fédéral signe le Pacte de l'ONU sur les migrations sans examen préalable du Parlement. En outre, des décisions d'une aussi grande portée devront à l'avenir être soumises au référendum afin que le peuple et les cantons puissent se prononcer.

Notre initiative pour l'autodétermination a été refusée à cause de la campagne grossièrement diffamatoire de la partie adverse. Reste que ce projet a au moins eu le mérite de provoquer une discussion approfondie sur le rapport entre le droit suisse et le droit international. Au fil de tout le millésime écoulé, notre parti a dû réagir contre la volonté de la majorité du Conseil fédéral de conclure l'accord-cadre avec l'UE. Début décembre le gouvernement a présenté un projet d'accord négocié avec l'UE qui enlève tout pouvoir politique à la Suisse et la condamne à la servitude. Nous devons poursuivre ce combat également durant cette année. Jamais nous n'accepterons que notre nation libre soit contrainte de reprendre automatiquement le droit d'une institution aussi antidémocratique que l'UE. Ce serait la fin de la démocratie directe, donc une menace pour le principal pilier de notre liberté, de notre indépendance et de notre prospérité.

Nous souhaitons à tous les membres de l'UDC d'avoir la force et l'endurance de poursuivre durant cette année le combat pour la sauvegarde de notre merveilleux pays, de notre Suisse libre !



Emanuel Waeber
Secrétaire Général

1. BILAN DES RÉSULTATS

1.2 Rétrospective des événements de l'année 2018

JANVIER

5 et 6 janvier : l'UDC Suisse a tenu son traditionnel séminaire des cadres à Bad Horn (TG).

Le premier week-end de janvier, l'UDC a tenu sa traditionnelle conférence de groupe à Bad Horn sur le lac de Constance. La devise de cette année était "préserver l'autodétermination et la liberté". Bien sûr, les relations avec l'Union européenne et, naturellement, les initiatives d'autodétermination, qui seront votées cette année, étaient les sujets principaux.



Les participants écoutent attentivement les remarques du chef de campagne et conseiller national Thomas Matter (ZH).

Alors que le correspondant de la SRF à Berlin, Adrian Arnold, a donné une conférence sur les récentes élections en Europe, l'ancien juge fédéral du PS, Martin Schubarth, a présenté les arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme et leur relation avec le droit suisse.

Lancement de la récolte de signatures pour l'initiative de limitation

Extrait de la conférence de presse du 16 janvier 2018



Le conseiller national Thomas Matter (ZH), la conseillère nationale Céline Amaudruz (GE), le président du parti Albert Rösti (BE), le conseiller national Lukas Reimann (SG) et le conseiller national Marco Chiesa (TI) à la conférence de presse.

L'ASIN et l'UDC ont lancé aujourd'hui à Berne dans le cadre d'une conférence de presse la récolte de signatures pour l'initiative de limitation. En chiffre net, près d'un million de personnes a immigré en Suisse depuis l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes. Une Suisse à 10 millions d'habitants sera donc bientôt une réalité avec les conséquences dramatiques que l'on imagine pour notre société. La raison en est un accord irréaliste conclu avec l'UE sur la libre circulation des personnes qui donne à plus de 500 millions de citoyennes et citoyens de l'UE le droit d'immigrer et de s'établir en Suisse. Il n'existe au monde aucun autre Etat indépendant qui a abandonné à tel point le contrôle de l'immigration sur son territoire. Il faut que le peuple suisse corrige cette situation avant qu'il ne soit trop tard et que la prospérité de notre pays soit irrémédiablement perdue.

Un OUI réservé au nouveau régime financier 2021

Extrait du communiqué de presse du 27 janvier 2018

Le Comité du parti de l'UDC Suisse s'est réuni aujourd'hui à Genève. Il recommande par 23 voix contre 3 et 1 abstention à l'assemblée des délégués de demain d'approuver l'initiative populaire « No-Billag » qui sera soumise au peuple le 4 mars. Il a en outre décidé par 23 voix contre 4 de soutenir le nouveau régime financier 2021.

OUI à une presse indépendante de l'Etat et à des médias libres, OUI à No-Billag !

Assemblée des délégués du 27 janvier 2018 à Confignon (GE)



Le Secrétaire général Gabriel Lüchinger laisse les délégués à Confignon (GE) voter pour la détermination de la position sur l'initiative No-Billag.

350 participants de toute la Suisse se sont réunis à Confignon pour discuter de la diversité et de l'indépendance des médias en Suisse ainsi que du rôle du service public et de la SSR. A l'issue des discussions, les délégués ont décidé de soutenir l'initiative No-Billag.

Les syndicats sont les véritables gagnants de la libre circulation des personnes ! Avec l'initiative de limitation, l'UDC s'engage pour un marché du travail libéral !

Extrait de la conférence de presse du 30 janvier 2018



L'UDC présentera son analyse et ses mesures lors de sa conférence de presse à Berne, à laquelle participeront le président du groupe Thomas Aeschi (ZG), la conseillère nationale Magdalena Martullo (GR), le conseiller national Jean-François Rime (FR) et Jean-Daniel Faucherre, vice-président d'ASTAG.

Depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, la quote-part d'étrangers a passé de 20 à 25%. Le chômage parmi les étrangers est deux fois plus élevé que chez les Suisses. Des immigrants sans qualification poussent les nationaux dans le chômage. Les branches connaissant la plus forte immigration affichent aussi le chômage le plus élevé. 11% des étrangers sont au chômage dans la restauration et l'hôtellerie, 10% dans le secteur du bâtiment. Néanmoins l'immigration se poursuit. Les mesures d'accompagnement provoquent une forte régulation du marché du travail : un salarié sur deux de Suisse est soumis à une convention collective de travail, un sur trois à une réglementation du salaire minimal, un sur quatre à une convention collective de travail imposé à une branche complète. Les principaux profiteurs de ce système sont les syndicats qui exploitent les conventions collectives de travail pour accroître leur pouvoir et remplir leurs caisses.

FÉVRIER

Conseiller fédéral Cassis : Mettre les faits sur la table de l'accord-cadre avec l'UE, puis prendre une décision

Extrait du communiqué de presse du 16 février 2018

Lors de sa réunion à Hergiswil (NW), le groupe parlementaire UDC discutera de l'accord-cadre institutionnel prévu entre la Suisse et l'UE. Les 74 membres du groupe exigent du Conseil fédéral enfin de mettre les faits sur la table. Il faut enfin mettre un terme à la tactique nébuleuse et à la création de mots qui entourent ce dossier, étant le plus important pour l'indépendance et l'autodétermination de notre pays.

Après la réunion du groupe parlementaire, le conseiller fédéral Ueli Maurer et de nombreux conseillers d'Etat et conseillers nationaux ont participé à un "SVP bi dä Leyt" à Stans, au monument de Winkelried, puis au 18e SVP-Jasscup.



Trophée du défi de l'UDC-Jasscup. Plusieurs centaines de Jasser de toute la Suisse y participent à nouveau. De nombreux conseillers nationaux et aux Etats et même le conseiller fédéral Ueli Maurer y participeront également.

MARS

De nouveau, le Conseil fédéral renonce prématurément devant l'UE

Extrait du communiqué de presse du 2 mars 2018

La manière d'appliquer la directive UE sur les armes, que la majorité du Conseil fédéral a approuvée, constitue une fois de plus un alignement inutile sur la volonté de Bruxelles.

La conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga vise à durcir notre législation suisse sur les armes, étant déjà très stricte, en modifiant quatre points, alors que l'application de la directive UE ne l'exige nullement.

Le but est comme de coutume de se faire bien voir par les fonctionnaires bruxellois. Le fait que cette réforme met sous pression des citoyennes et des citoyens irréprochables sans apporter le moindre bénéfice pour la sécurité ne semble pas intéresser la majorité du Conseil fédéral. L'UDC adoptera une position très critique face à ce projet et elle combattra avec détermination tous les durcissements inutiles de notre droit sur les armes. Si elle ne parvient pas à corriger ce projet au niveau parlementaire, l'UDC envisagera de soutenir un référendum.

Sauver l'AVS sans hausses inutiles et excessives des impôts

Extrait du communiqué de presse du 2 mars 2018

Le Conseil fédéral a fixé aujourd'hui les principaux éléments de la stabilisation financière de l'AVS. L'UDC salue la décision du gouvernement de proposer enfin les mesures nécessaires à la consolidation du premier et du deuxième pilier non plus dans une seule réforme, mais de les présenter dans deux projets séparés. L'UDC prendra position de manière détaillée lors de la future procédure de consultation. Il est cependant d'ores et déjà évident qu'elle ne peut accepter la hausse énorme de la TVA proposée par le Conseil fédéral, soit 1,7%. D'une part, une telle augmentation des recettes fiscales n'est pas nécessaire pour stabiliser l'AVS, d'autre part, l'UDC combattra une charge supplémentaire aussi massive imposée aux citoyennes et aux citoyens ainsi qu'aux PME.

Le Conseil fédéral veut permettre aux réfugiés de voyager dans leur pays

Extrait du communiqué de presse du 2 mars 2018

Une fois de plus la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga étend le droit d'asile par la petite porte. Elle ne cesse de rendre la Suisse de plus en plus attractive pour les faux réfugiés. Dernier exemple : l'extension du groupe cible bénéficiant d'une aide au retour et la levée de fait de l'interdiction de voyager.

Simonetta Sommaruga élude l'interdiction faite aux requérants d'asile de voyager dans leur pays d'origine. Les requérants qui sont impliqués dans une procédure d'asile en Suisse ne doivent en aucun cas voyager dans leur pays d'origine. S'ils le font tout de même, ils donnent la preuve qu'ils ne risquent pas effectivement une atteinte à leur vie ou à leur intégrité corporelle. Un départ de Suisse vers le pays d'origine (même par des voies détournées) doit entraîner automatiquement la cessation de la procédure d'asile sans chance de reprise. Les voyages de réfugiés reconnus dans leur pays d'origine doivent être totalement interdits. Or, le Conseil fédéral vient certes de décider que même une suspicion peut conduire à la révocation de la qualité de réfugié, mais il assouplit cette disposition par une réglementation vague qui permet toutes les interprétations.

On peut se demander comment le Conseil fédéral a pu prendre ces décisions irréalistes et totalement contraires à la volonté du Parlement. Rappelons que les deux interventions parlementaires mentionnées sortent des rangs de l'UDC et du PLR qui comptent quatre conseillers fédéraux sur sept, donc forment la majorité du gouvernement.



Votations populaires du 4 mars 2018

Arrêté fédéral sur le nouveau règlement financier 2021

Comme prévu, l'arrêté fédéral sur le nouveau règlement financier 2021 a été clairement approuvé par le peuple. L'impôt fédéral direct et la taxe sur la valeur ajoutée

sont les principales sources de revenus du gouvernement fédéral. Le droit du gouvernement fédéral de prélever ces taxes est limité jusqu'en 2020. Avec le nouveau règlement financier 2021, ce droit a été prolongé par les citoyens jusqu'à la fin de 2035.

Initiative populaire "Oui à la suppression de la redevance radio et télévision (suppression de la redevance Billag)".

Comme prévu, l'initiative populaire "Oui à la suppression de la redevance radio et télévision" a été rejetée par le peuple et les cantons. Toutefois, les discussions lors du vote ont clairement montré que presque toutes les parties reconnaissent un besoin considérable de réforme de la législation sur les médias. Les discussions ont porté en particulier sur la réduction de la taxe sur les médias, mais aussi sur la limitation de la mission de service public de la SSR. Le groupe parlementaire de l'UDC s'était déjà prononcé en faveur de la contre-proposition du Parlement, qui souhaitait réduire la taxe sur les médias à 200 francs et exonérer les entreprises de cette taxe. Pour l'UDC, il est clair que ce qu'il faut maintenant, ce sont des actes plutôt que des paroles.

Accord-cadre avec l'UE : le Conseil fédéral accepte que l'UE légifère en Suisse

Extrait du communiqué de presse du 5 mars 2018

L'extension du mandat de négociation sur un accord-cadre institutionnel avec l'UE annoncée confirme que le Conseil fédéral entend franchir dans la précipitation une nouvelle étape dans la mauvaise direction. La majorité du gouvernement veut toujours accepter que l'UE légifère désormais en Suisse. Ces ministres renoncent ainsi à une caractéristique essentielle de la Suisse, c'est-à-dire au droit inaliénable des citoyennes et des citoyens de décider définitivement des règles et des lois dans le cadre de la démocratie directe.

Elections générales aux organes de l'UDC Suisse

Extrait du communiqué de presse du 6 mars 2018

Des élections générales aux organes de l'UDC Suisse auront lieu conformément au rythme bisannuel ordinaire le 24 mars 2018 à Klosters dans le cadre de l'assemblée des délégués. Le Bureau de la direction du parti a pris acte de la démission de ses membres Christoph Blocher, Walter Frey et Oskar Freysinger. Albert Rösti, président du parti (BE), et Céline Amaudruz (GE) restent à disposition pour une réélection. Le bureau de la direction propose les personnes suivantes comme nouveaux vice-présidents de l'UDC Suisse : la conseillère nationale Magdalena Martullo-Blocher (GR) et le conseiller national Marco Chiesa (TI). En outre, il recommande l'élection de la conseillère nationale Sandra Sollberger ainsi que des conseillers nationaux Adrian Amstutz, Marcel Dettling et Thomas Matter (sortant) comme membres supplémentaires du Bureau

La protection des habitants de la Suisse est toujours prioritaire

Extrait du communiqué de presse du 9 mars 2018

L'UDC salue la décision du Conseil fédéral d'aujourd'hui de prévoir dans sa décision de planification financière pour les 12 années à venir un montant de 8 milliards de francs pour l'achat de nouveaux avions de combat et pour le renouvellement de la défense aérienne basée au sol. L'unique but de ces engagements est toujours de protéger les habitants de notre pays.

Les juges et des organisations internationales devons-t-ils faire nos lois ?

Extrait du communiqué de presse du 13 mars 2018

L'UDC prend acte de la décision du Conseil des Etats de refuser par 36 voix contre 6 l'initiative pour l'autodétermination et de renoncer par 27 voix contre 15 à formuler un contreprojet. La méfiance à l'égard des citoyens exprimée par plusieurs intervenants est inquiétante. Pour la majorité du Conseil des Etats, les plus de 4000 traités internationaux signés par la Suisse constitueraient donc, indépendamment de leur contenu, la source suprême du droit suisse et non pas les décisions du peuple et des cantons suisses conformément au principe de la démocratie directe qui a fait ses preuves. Un exemple pour illustrer ce constat : de l'avis de la Petite Chambre, l'accord sur l'échange de stagiaires entre la Suisse et l'Afrique du Sud a donc la priorité sur la Constitution fédérale. Difficile de faire mieux dans l'absurdité.



Session de printemps 2018 (26 février - 16 mars)

Revue de la dernière session du point de vue du Président du Groupe Thomas Aeschi (ZG) et de la Vice-présidente du Groupe Céline Amaudruz (GE).

Positif :



Stopper les escrocs aux assurances sociales

Après le Conseil des Etats, le Conseil national a lui aussi approuvé une base légale permettant de surveiller des personnes au bénéfice de prestations d'assurances sociales. Ainsi, l'AI et d'autres assurances sociales pourront faire observer aux endroits publiquement accessibles des personnes soupçonnées de percevoir abusivement des prestations. Il sera même permis de les surveiller par traceurs GPS. L'UDC était initialement le seul parti à demander un renforcement de la lutte contre les abus dans le domaine des assurances. Aujourd'hui, cette idée n'est plus contestée – sauf bien sûr dans les milieux de gauche.

Interdictions d'activités pour les pédophiles

L'initiative populaire sur les pédophiles sera appliquée. Il sera à l'avenir interdit à vie aux pédophiles condamnés d'avoir des activités avec des mineurs ou des personnes exigeant une protection particulière. Une dite "clause de rigueur" demandée par le centre-gauche a été refusée. Elle aurait profité à de nombreux délinquants sexuels. Un tribunal ne peut renoncer à prononcer une interdiction d'activité que dans les cas particulièrement bénins, par exemple les "amours de jeunesse".

Légère baisse des dépenses pour les prestations complémentaires

Pour atténuer la hausse massive du coût des prestations complémentaires (de 2,3 à

près de 5 milliards de francs depuis 2000), le Conseil national a décidé qu'il fallait avoir cotisé pendant dix ans au moins pour avoir droit aux prestations complémentaires. Cette mesure touche notamment les requérants d'asile. En outre, des personnes possédant une fortune d'une certaine importance ne pourront plus percevoir des prestations complémentaires. Parallèlement cependant, les loyers maximaux compensés par les prestations complémentaires ont été augmentés, si bien que les économies ont été fortement réduites. Le projet du conseiller fédéral socialiste Alain Berset de restreindre les possibilités de prélever du capital dans le Deuxième pilier a été enterré.

Indices en vue d'une réduction de la croissance de l'Etat

Le Conseil national a approuvé deux motions du groupe UDC qui exigent une réduction de cinq pour cent de la quote-part de l'Etat et une baisse générale des dépenses liées. D'autres propositions de l'UDC qui demandent l'arrêt des augmentations automatiques des salaires des fonctionnaires fédéraux, l'adaptation des salaires des fonctionnaires à ceux de l'économie privée et une réglementation plus stricte des indemnités pour les activités accessoires des fonctionnaires ont également passé la rampe de la Grande Chambre. Le Conseil des Etats devra cependant approuver à son tour ces propositions avant que le Conseil fédéral soit chargé de préparer des projets de lois.

Négatif :



Initiative pour l'autodétermination : des juges étrangers passent devant le peuple

La Cour européenne des droits de l'homme protège des étrangers criminels, des escrocs aux assurances sociales et des occupants illégaux d'immeubles et empêche que ces délinquants soient punis selon le droit suisse. L'initiative populaire pour l'autodétermination redonne au peuple et aux cantons le pouvoir législatif suprême en Suisse et rétablit la démocratie directe. Le Conseil des Etats préfère permettre à des juges étrangers de décider du droit suisse en lieu et place du peuple. Il a rejeté l'initiative pour l'autodétermination et également refusé d'y opposer un contreprojet. L'UDC s'engagera de toutes ses forces pour stopper les prétentions législatives des juges de Strasbourg et d'autres juges étrangers en Suisse.

Encore plus d'argent pour l'UE

L'accord de Schengen/Dublin avec l'UE, que le peuple a accepté en 2005 avec une petite majorité de 54,6% des voix contre la volonté de l'UDC, est un des deux traités qui imposent une dite "reprise dynamique de droit UE". La réalité est que la Suisse est contrainte de reprendre tout le développement du droit UE en la matière. Bien que l'UE soit incapable d'assurer la protection des frontières extérieures de

l'espace Schengen et que la réadmission des migrants économiques illégaux (Dublin) ne fonctionne pas, Bruxelles réclame sans cesse plus d'argent à la Suisse. Le Conseil national a accepté contre l'avis de l'UDC que la Suisse participe désormais également à un "Fonds pour la sécurité intérieure", ce qui lui coûtera plus de 20 millions de francs par an.

Les migrants économiques illégaux peuvent travailler légalement

Les requérants d'asile bénéficiant d'une dite "admission provisoire" sont en grande majorité des migrants économiques illégaux qui ne sont pas menacés par une atteinte à leur vie ou à leur intégrité corporelle dans leur pays d'origine (notamment d'Erythrée, de Somalie et d'Afghanistan) et qui pourraient et devraient être renvoyés dans leur pays. La Suisse devient toujours plus attractive pour ces migrants économiques comme en témoigne leur augmentation massive : alors que fin 2014 on comptait encore 28 000 personnes "admises provisoirement" en Suisse, leur nombre a atteint 42 000 aujourd'hui. Au lieu de durcir la loi et de renvoyer ces personnes directement aux frontières, le Conseil des Etats veut leur faciliter l'accès au marché du travail. L'UDC s'y était opposée, car il est évident que cette mesure augmentera l'entrée de migrants clandestins.

Le Comité de l'UDC Suisse se décide pour la liberté de vote concernant la loi sur les jeux d'argent

Communiqué de presse 23 mars 2018

Les organes du parti UDC Suisse se sont réunis à Coire pour adopter leurs consignes en vue des votations fédérales du 10 juin. Ils recommandent à l'unanimité de rejeter l'initiative « monnaie pleine ». Après une intense discussion sur les avantages et les inconvénients du projet de loi sur les jeux d'argent, le Comité du parti a décidé de laisser la liberté de vote.

Dénoncer, travailler et remettre de l'ordre – pour que la Suisse reste la Suisse

Assemblée des délégués du 24 mars 2018



Comme d'habitude, avant le début d'une assemblée des délégués de l'UDC Suisse l'hymne national suisse.

Plus de 500 Suissesses et Suisses de toutes les régions du pays se sont réunis à Klosters (GR) pour l'assemblée des délégués de l'UDC. Il ne reste plus que 575 jours jusqu'aux élections fédérales du 20 octobre 2019. Ce sera l'heure d'un choix politique important pour notre pays, car le Conseil fédéral et la classe politique s'apprêtent à accepter que Bruxelles agisse comme législateur en Suisse. Ils abandonnent ainsi la caractéristique essentielle qui a fait de la Suisse ce qu'elle est aujourd'hui : la démocratie directe avec ses larges droits accordés aux citoyennes et aux citoyens. Chez nous, le peuple souverain décide des lois et des règles valables dans notre pays – et non pas Bruxelles. Ce système a largement fait ses preuves et nous devons le défendre.

L'UDC exige une votation populaire sur le milliard pour la cohésion UE

Extrait du communiqué de presse du 28 mars 2018

Le Conseil fédéral a décidé de verser à l'UE sans aucune contrepartie un milliard de plus – en réalité 1,3 milliard de francs – pour la cohésion des Etats d'Europe de l'Est. Et cela sans aucune contrepartie de Bruxelles. L'UDC exige qu'un projet de loi soit soumis au référendum afin que le peuple suisse puisse décider de cette nouvelle et inutile contribution à l'UE.

AVRIL

Adaptation hésitante du droit pénal par la conseillère fédérale Sommaruga

Extrait du communiqué de presse du 25 avril 2018

Le Conseil fédéral a présenté à sa conférence de presse son projet d'harmonisation du cadre pénal. Le but est d'adapter les peines minimales et maximales qui peuvent être prononcées en fonction de certains délits. Il a fallu les pressions de la CAJ-CN

pour que la conseillère fédérale Sommaruga s'attaque enfin à cette réforme qu'elle a constamment reportée depuis 2012. En 2017, elle voulait encore renoncer à cette révision qu'elle jugeait « inopportune » et « irréaliste ». Les adaptations que propose maintenant le Conseil fédéral vont certes dans la bonne direction, mais elles ne suffisent pas, beaucoup s'en faut. Ce constat vaut notamment pour les actes de violence contre les fonctionnaires et les agents de police, les délits sexuels et les lésions corporelles graves.

Le Conseil fédéral procure encore plus d'argent à l'industrie sociale de la gauche

Extrait du communiqué de presse du 30 avril 2018

Le Conseil fédéral a décidé de tripler lesdits forfaits d'intégration pour les requérants d'asile et de dépenser 132 millions de francs de plus par an à ce titre. Mais ce n'est pas tout : le gouvernement veut aussi augmenter massivement l'indemnisation des frais supplémentaires causés par le suivi de requérants d'asile mineurs non accompagnés (RMNA). Comme de coutume, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga noie sous des flots d'argent des problèmes qu'elle ne veut pas résoudre.

Au lieu d'investir utilement ces 132 millions de francs dans la réinsertion professionnelle des chômeurs de plus de 50 ans, le Conseil fédéral préfère gaspiller cet argent dans d'inutiles programmes d'intégration. Quand ce gouvernement prétendument dominé par la droite taillera-t-il enfin dans les dépenses d'une industrie du social complètement inefficace ?

Le Conseil des Etats lèvera-t-il l'interdiction faite aux requérants d'asile de voyager dans leur pays ?

Extrait du communiqué de presse du 11 mai 2018

Lundi prochain la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats examinera plusieurs modifications de la législation sur l'asile et les étrangers. Ce projet est une tentative de plus de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga de marquer de son empreinte la politique à l'égard des étrangers. Contre la volonté explicite du Conseil national, la responsable du DFJP veut même lever l'interdiction faite aux requérants d'asile, aux personnes admises provisoirement et aux réfugiés de voyager dans leur pays d'origine.

La CER-CE lie le projet fiscal à l'assainissement de l'AVS

Extrait du communiqué de presse du 16 mai 2018

L'UDC prend acte de la proposition de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) concernant le Projet fiscal 17. Elle en vérifiera cependant les conséquences financières pour la classe moyenne ainsi que les petites et moyennes entreprises. Le peuple a rejeté la réforme de l'imposition des entreprises parce qu'il craignait que finalement la classe moyenne, donc les femmes et les hommes qui travaillent durement tous les jours pour gagner leur vie, ne doive payer la facture de la réforme fiscale via des hausses d'impôts.

Si, comme proposé, l'assainissement de l'AVS pour un montant de 2,1 milliards de francs est intégré dans le projet fiscal, l'UDC exige que l'augmentation incontestée de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans y soit également incluse. L'AVS profiterait ainsi d'une réduction supplémentaire de ses charges de 1,2 milliard de francs et l'on pourrait renoncer pour l'instant à cette mesure antisociale qu'est une augmentation de la TVA.

La plus importante tâche de l'Etat : protéger les habitants de la Suisse

Extrait du communiqué de presse du 23 mai 2018

L'UDC salue la décision de planification soumise au référendum que le Conseil fédéral a prise aujourd'hui pour protéger les habitants de la Suisse. Une armée digne de ce nom doit être capable de défendre efficacement le pays également contre des dangers venant des airs grâce à des forces aériennes et une défense sol-air performantes.

Sauver la souveraineté ! Le débat est nécessaire.

Extrait du communiqué de presse du 30 mai 2018

C'est avec beaucoup d'étonnement que l'UDC et probablement aussi de nombreux auditeurs des débats d'aujourd'hui sur l'initiative d'autodétermination ont pris note du refus de certains parlementaires de discuter de la question. L'initiative d'autodétermination demande que le peuple et les cantons suisses aient le dernier mot quant au droit applicable en Suisse et non l'UE ou l'interprétation de tribunaux étrangers.

« Il nous appartient aujourd'hui, comme nos ancêtres l'ont déjà fait dans le passé, d'affirmer notre droit à l'autodétermination. L'autodétermination est

un bien inaliénable. L'abandonner marquerait la fin lente de notre pays en tant que tel. Soutenir cette initiative, c'est soutenir ce qui pour beaucoup de Suissesses et de Suisses va de soi, c'est-à-dire que dans ce pays, le peuple et les cantons forment l'organe suprême. Le groupe UDC vous appelle donc à recommander l'acceptation de cette initiative. » - Conseiller national Michaël Buffat (VD)

JUIN

Le groupe UDC exige le renvoi systématique des étrangers criminels

Extrait du communiqué de presse du 05 juin 2018

Le résultat de la votation du peuple et des cantons était pourtant clair : les étrangers criminels ont perdu leur droit de séjour en Suisse et doivent donc quitter le pays. Comme l'avait craint l'UDC, la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, le conseiller aux Etats Müller et tout le reste de la classe politique ont grossièrement menti au peuple suisse dans le seul but d'obtenir le refus de l'initiative de mise en œuvre. Au lieu des 4'000 renvois que ces milieux avaient annoncés, on constate qu'aujourd'hui un étranger criminel sur deux est protégé par la clause de protection des délinquants que la majorité du Parlement a introduite dans la législation. Un exemple : dans 13 condamnations sur 16 pour actes sexuels avec des enfants, les délinquants ont pu rester en Suisse. Le seuil pénal a été volontairement placé très bas pour permettre aux tribunaux de renoncer à une mesure de renvoi. Cela ne peut pas continuer ainsi. Le groupe UDC a donc décidé d'apporter son soutien à l'initiative parlementaire du conseiller national UDC Gregor Rutz qui demande la suppression de la clause de protection des délinquants.

Arrêter la réglementation – « one in one out »

L'UDC veut stopper la nuisible surréglementation qui sévit dans notre pays. C'est à l'unanimité que son groupe parlementaire a décidé de soutenir une initiative parlementaire du conseiller national UDC Hans-Ueli Vogt. Le Conseil national a déjà approuvé cette intervention qui vise à obliger le Conseil fédéral à présenter avec chaque nouveau projet de loi une autre proposition apportant un allègement législatif au moins aussi important. Le but est de protéger les particuliers et les entreprises contre des contraintes bureaucratiques et des charges financières imposées par l'Etat. Ce procédé a déjà été appliqué avec succès à l'étranger. L'UDC espère que le Conseil des Etats suivra la Grande Chambre.

Droit de recours des communes contre des décisions de l'autorité de protection des enfants et des adultes

Le groupe UDC soutient aussi l'initiative cantonale de Schaffhouse qui entend donner aux communes un droit de recours contre des décisions de l'autorité de protection des enfants et des adultes. Il arrive en effet fréquemment que des personnes âgées soient placées contre leur volonté dans des homes par l'autorité compétente ou encore que des enfants soient enlevés à leurs parents alors que ceux-ci ne peuvent pas se défendre contre la suppression de leur autorité parentale et contre le placement de leurs enfants dans une autre famille. Mis à part la question fondamentale touchant au bien-être de l'enfant, ces pratiques peuvent aussi provoquer des charges considérables pour les communes. Le groupe UDC reprend donc à son compte les propositions de l'initiative cantonale schaffhouseoise.

Combattre les abus dans les prestations complémentaires (PC)

Le groupe UDC soutient à l'unanimité la motion de la CSS-CN pour la lutte contre la perception abusive de prestations complémentaires. L'objectif prioritaire de la motion est de permettre aux autorités de vérifier si des bénéficiaires de PC possèdent des fortunes non déclarées à l'étranger. Depuis 2007, le coût des PC a passé de 3,2 milliards à plus de 5 milliards de francs. Il est donc urgent, de l'avis de l'UDC, de prendre des mesures pour atténuer cette hausse des charges. Une action efficace contre les abus, afin que seuls des rentiers effectivement dans le besoin touchent les PC, en fait certainement partie.

Pilule amère avec la loi sur les produits thérapeutiques : reprise automatique de droit UE

Extrait du communiqué de presse du 07 juin 2018

Le Conseil fédéral met en consultation la révision de la loi sur les produits pharmaceutiques. Profitant de l'occasion, il veut faire passer également la reprise automatique de droit UE. A l'avenir, la Suisse reprendrait automatiquement le droit UE dans le domaine des entraves techniques au commerce.

Procédure d'asile : en vitesse accélérée vers l'aide sociale

Extrait du communiqué de presse du 08 juin 2018

Une accélération de la procédure d'asile serait certes bienvenue. Mais ce ne sont pas les « bonnes personnes » qui font l'objet d'un « traitement accéléré » parce que la politique d'asile suisse souffre de dysfonctionnements fondamentaux. L'UDC rejette donc la restructuration onéreuse et bureaucratique du secteur de l'asile que le Conseil fédéral a approuvée aujourd'hui. C'est pour faire sortir de Suisse les requérants d'asile qu'il faut accélérer la procédure et non pas pour les faire entrer.



Votation populaire du 10 juin

Initiative populaire « Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »

On pouvait donc s'attendre à ce que la population et les successions rejettent clairement l'"initiative de la totalité de l'argent". La Suisse, avec sa monnaie stable, n'est pas un pays d'expérimentation de la politique monétaire.

Loi fédérale sur les jeux d'argent (Loi sur les jeux d'argent, BGS)

La loi sur les jeux de hasard a été adoptée par le peuple. L'UDC se félicite des nouvelles mesures de protection contre la dépendance au jeu, le blanchiment d'argent et la fraude et s'attend à ce que le produit du jeu soit versé comme promis aux œuvres de bienfaisance et à l'AVS/AI. Pour l'UDC, cependant, le OUI ne signifie pas que les censeurs de l'Internet et le blocage des concurrents étrangers sont libres de passer. Le blocage des réseaux et des obstacles sur Internet n'est pas un moyen approprié pour protéger le marché intérieur contre les offres créatives, bon marché

et simples d'Internet étranger. Il s'agit d'un verrouillage du marché, d'un poison pour l'innovation et d'une censure sur l'Internet.

Scandale Car Postal : l'UDC exige que les responsables rendent les bonus et des parts de salaire

Extrait du communiqué de presse du 12 juin 2018

La directrice démissionnaire de la Poste et les membres licenciés de la direction de Car Postal SA ont justifié leurs rémunérations exorbitantes par la lourde responsabilité qu'ils portaient. Or, ils n'ont de toute évidence pas assumé ces responsabilités. Il faut donc que les tricheries commises à Car Postal SA aient également des effets sur leurs salaires. L'UDC exige pour tous les exercices concernés par ces manipulations le remboursement de la totalité des bonus et des parts de salaires supérieures à 200'000 francs par an, de même que la dissolution des copinages PDC qui sévissent à la Poste et à Car Postal SA.

Echec à droite : le frein aux régulations ne sera pas introduit

Extrait du communiqué de presse du 14 juin 2018

Le conseiller national Hans-Ueli Vogt a formulé une initiative parlementaire exigeant que pour chaque nouvelle loi une ancienne loi doit être supprimée. Le Conseil national a approuvé ce projet par 87 voix contre 85 avec le soutien de l'UDC. Aujourd'hui c'était au tour du Conseil des Etats de se prononcer : la proposition a échoué de justesse parce que certains conseillers aux Etats prétendument de droite s'opposent à toute idée de dérégulation.



Session d'été 2018 (28 mai – 15 juin)

Bilan de la dernière session de la part du président du groupe parlementaire UDC Thomas Aeschi (ZG) et de la Vice-présidente Céline Amaudruz (GE).

Positif :



Halte à la légalisation du cannabis

Contrairement au Conseil des Etats, le Conseil national ne veut pas autoriser des expériences avec une distribution contrôlée de cannabis. Le Conseil national a ainsi suivi la minorité composée de l'UDC qui s'était opposée à cette motion d'un conseiller aux Etats socialiste. Cet article d'expérimentation eût été un pas de plus vers la légalisation du cannabis. Toutes les propositions de réaliser la libéralisation de cette drogue par la voie de la démocratie directe ont échoué. Heureusement que cette tentative d'atteindre cet objectif par des voies détournées a pu être empêchée.

Vision d'ensemble de la politique agricole – retour à l'expéditeur, donc au conseiller fédéral PLR Schneider-Ammann

C'est un grand succès de l'UDC : la vue d'ensemble de la politique agricole a été renvoyée au Conseil fédéral au grand soulagement des agriculteurs. Ce projet extrêmement dangereux pour la paysannerie suisse ne pouvait évidemment pas servir de base au développement de la politique agricole future. Son principal effet eût été d'accélérer la disparition des exploitations agricoles. Grâce à l'UDC, le gouvernement devra remettre l'ouvrage sur le métier en séparant politique agricole et politique commerciale afin que l'agriculture suisse puisse disposer à l'avenir également d'une base existentielle.

La Suisse n'est pas un Musée de Ballenberg

L'initiative des Verts contre le mitage, qui aurait gelé la surface totale à construire de la Suisse pour une durée indéterminée, a échoué. Le Parlement s'est heureusement opposé à ce projet irréaliste. Compte tenu des mesures efficaces que contient l'actuelle loi sur l'aménagement du territoire contre la dispersion de l'habitat (densification, nette séparation entre les zones à bâtir et les zones où la construction est interdite, interdiction de créer des zones à bâtir si cela entraîne le morcellement de terrains cultivables, etc.), les deux chambres étaient clairement d'avis que cette initiative par sa formulation excessivement rigide dépassait largement l'objectif visé. Au lieu de s'attaquer au prétendu mitage, les Verts feraient mieux de soutenir l'initiative UDC sur la limitation, car l'immigration massive en provenance de l'UE est la principale cause de la perte de terrains cultivables.

Négatif :



Oui à l'autodétermination !

La question de l'autodétermination et, partant, de la liberté des Etats nationaux est très ancienne. Ce principe devrait aller de soi, mais il doit être constamment défendu contre de nouvelles attaques. L'UDC propose donc que l'autodétermination de la Suisse soit ancrée dans la Constitution fédérale afin de stopper le minage sournois du droit de décision politique donné aux Suissesses et aux Suisses. Les citoyennes et citoyens suisses ont confirmé à plusieurs reprises cette autodétermination. Mais il faudra que l'initiative pour l'autodétermination soit acceptée pour que les violeurs, assassins et casseurs étrangers – notamment en provenance de l'UE ! – soient effectivement expulsés. Si l'initiative pour l'autodétermination entre en vigueur, la Suisse gèrera à nouveau de manière autonome l'immigration sur son territoire afin que les jeunes et les plus de 50 ans trouvent un emploi. En cas d'acceptation de l'initiative

pour l'autodétermination, des individus comme le quadruple assassin, violeur et extorqueur de Rapperswil seront effectivement internés à vie et il sera définitivement interdit aux pédophiles de travailler avec des enfants. Les Suissesses et les Suisses ont accepté avec conviction les droits humanitaires, mais aussi les droits des victimes ; ils ont dit oui à l'autodétermination et ils ont approuvé la pratique juridique et la sécurité du droit qui font la force de la Suisse. Cela n'a pas empêché le Parlement de refuser l'initiative pour l'autodétermination. Corrigez cette décision et dites oui à l'autodétermination de la Suisse !

Reprise obligatoire de la directive UE sur les armes

La nouvelle directive UE sur les armes est censée empêcher des attentats terroristes. Or, elle n'atteint pas cet objectif, pas plus que le projet d'application de la directive UE dans la loi suisse sur les armes que la conseillère fédérale socialiste Simonetta Sommaruga a présenté au Parlement. Les armes à feu utilisées lors d'attentats terroristes sont le plus souvent illégales. La loi révisée sur les armes ne prévoit aucune mesure contre le trafic illicite d'armes, mais jette une suspicion générale sur les collectionneurs d'armes, les tireurs sportifs et les membres de l'armée qui acquèrent leur arme après leur service obligatoire. Il est notamment prévu d'exiger des enregistrements ultérieurs et des attestations de tir. Les centaines de policiers qu'il faudra occuper à contrôler le respect des nouvelles réglementations manqueront évidemment dans la rue. C'est dire que cette nouvelle loi n'augmente pas la sécurité, mais au contraire la diminue. L'UDC a certes obtenu quelques corrections utiles au Conseil national et elle a empêché les restrictions excessives revendiquées par la gauche, mais ce projet illustre parfaitement le problème posé par la reprise obligatoire de droit UE par la Suisse.

Légèrement moins de dépenses pour les prestations complémentaires

Afin de freiner légèrement l'augmentation massive des coûts des prestations complémentaires (de 2,3 milliards de francs en 2000 à près de 5 milliards par an), le Conseil national a décidé de fixer à dix ans la durée de cotisation aux prestations complémentaires. Les demandeurs d'asile sont particulièrement concernés par cette mesure. En outre, les personnes disposant d'un patrimoine important ne pourront plus bénéficier de prestations complémentaires à l'avenir. Dans le même temps, les loyers maximaux rémunérés par des prestations complémentaires ont également été augmentés, ce qui explique pourquoi les économies ne sont que de l'ordre de trois millions de dollars. Le conseiller fédéral Berset a rejeté le projet du conseiller fédéral SP de limiter les retraits de capital dans le cadre du deuxième pilier.

Non à une police des salaires

Bien que les femmes et les hommes touchent par principe un salaire égal pour un travail égal, le Conseil des Etats dominé par le centre gauche oblige les entreprises employant plus de 100 collaborateurs de faire tous les quatre ans une analyse de l'égalité des salaires. Cela va trop loin aux yeux de l'UDC. Les différences de salaires ne sont pas forcément des discriminations salariales. Il existe en effet de nombreuses raisons objectives de différencier les salaires : l'âge, la formation, les années de service, l'expérience, le domaine de compétence, l'engagement personnel, les performances, etc. Cette loi impose de lourdes charges aux entreprises. On les comprendrait si, pour échapper à cette bureaucratie, elles n'engageaient plus que des hommes ou des femmes. Ainsi, il n'aurait plus de discrimination. Avons-nous réellement besoin d'une telle absurdité ? Certainement non !

Combat contre les quotas féminins et d'autres restrictions imposées aux entreprises

Le Conseil national s'est prononcé contre la volonté de l'UDC pour des quotas féminins. Il s'agit là, ni plus, ni moins, d'une nouvelle mise sous tutelle des entreprises par l'Etat. Le PDC et certaines parties du PLR ont comme de coutume en pareil cas voté avec la gauche. L'UDC continue en revanche de se battre contre une politique qui consiste à réduire la marge de manœuvre des entreprises sous le prétexte de la « transparence ». A l'avenir certaines entreprises suisses devront même publier et offrir au regard de la concurrence étrangère leurs secrets d'affaires concernant les rapports avec des autorités publiques

Politique agricole : faudra-t-il la pression de la rue pour faire entendre raison au Conseil fédéral ?

Extrait du communiqué de presse du 14 juin 2018

Il y a juste onze jours le Conseil national a renvoyé grâce à l'UDC la « Vue d'ensemble du développement de la politique agricole » à son expéditeur. Aujourd'hui, le Conseil fédéral a présenté une nouvelle fois des options pour la Politique agricole 2022+ sans proposer une nouvelle vue d'ensemble, sans nouvel agenda et sans analyse sérieuse des résultats de la Politique agricole 2014-2017. Le conseiller fédéral Johann Schneider Ammann confirme une fois de plus qu'il n'a rien compris à la situation : il ignore superbement la grande colère des agriculteurs et par la même occasion une décision claire et nette du Conseil national d'une manière jamais vue jusqu'ici. L'UDC exige un entretien immédiat avec le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. Si cela ne sert à rien, il faudra sans doute la pression de la rue pour rappeler le ministre de l'agriculture à son devoir.

L'UDC combat la nouvelle loi sur les médias

Extrait du communiqué de presse du 21 juin 2018

La nouvelle loi sur les médias électroniques que le Conseil fédéral a mis en consultation permettra au gouvernement de réguler internet et de subventionner des entreprises médiatiques supplémentaires. L'UDC s'oppose avec détermination à ces tendances à l'étatisation dans le domaine médiatique. Un encouragement des médias par l'Etat est une erreur fondamentale : il crée des incitations contreproductives et provoque de dangereuses dépendances. D'ailleurs, le Conseil fédéral n'a aucune compétence constitutionnelle pour agir dans ce domaine. Avec ce projet de loi sur les médias, le Conseil fédéral veut restreindre la liberté d'internet. Les offres médiatiques en ligne comportant de nombreuses séquences audiovisuelles seront soutenues financièrement alors que les productions médiatiques composées principalement de textes n'y auront pas droit. Ce projet est aussi mal réfléchi qu'inutile.

Enfin la vérification des téléphones portables des demandeurs d'asile

Extrait du communiqué de presse du 22 juin 2018

Dans le cadre des procédures d'asile, les téléphones portables pourront à l'avenir également être examinés pour déterminer l'identité et l'origine des demandeurs d'asile. La Commission politique d'Etat du Conseil des Etats a adopté aujourd'hui une proposition de l'UDC.

Combattre les abus pour qu'il reste plus de ressources à la classe moyenne Assemblée des délégués du 23 juin 2018



Les délégués sont d'accord sur la loi pour lutter contre la fraude à l'assurance anti-sociale pour enfin y mettre un terme

Environ 400 Suissesses et Suisses provenant de toutes les régions du pays se sont réunis aujourd'hui en plein air (aux Bugnenets NE) pour l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse. Des milieux de gauche soutenus par le PS et les Verts ont lancé un référendum contre la loi qui permet d'engager des détectives d'assurance sociale. Cette attitude est non seulement profondément antisociale et injuste, mais aussi antisuisse. Les personnes qui perçoivent des prestations financées par la collectivité doivent accepter de se soumettre à des contrôles équitables et appropriés, ont estimé les délégués en recommandant à l'unanimité au peuple suisse d'approuver cette loi.

Vote électronique : le risque de manipulation est trop grand pour notre démocratie directe

Extrait du communiqué de presse du 27 juin 2018

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui d'ouvrir une procédure de consultation sur un projet qui fait du vote électronique un troisième canal de vote ordinaire. Cette méthode de voter ouvre cependant la voie à des manipulations et elle est exposée aux pannes. La crédibilité de la démocratie directe où l'on vote personnellement ou par correspondance en serait compromise. Le vote électronique est inutile, coûte cher, occupe d'importantes ressources dans les administrations et menace la confiance des citoyennes et des citoyens dans les résultats des votations et élections.

JUILLET

Accord-cadre avec l'UE : l'UDC exige l'interruption de l'exercice

Extrait du communiqué de presse du 04 juillet 2018

Le Conseil fédéral a présenté aujourd'hui un bilan intermédiaire des négociations sur un accord-cadre avec l'UE. On ne sait pas quelles concessions supplémentaires le Conseil fédéral veut faire à Bruxelles par rapport à celles qui ont été annoncées

jusqu'ici – et cela nonobstant les fameuses lignes rouges que le Conseil fédéral affirme ne pas vouloir franchir. Malgré ces lignes rouges, le gouvernement veut demander cet été l'avis des partenaires sociaux et des cantons concernant les mesures d'accompagnement. Cette attitude prouve à l'évidence que le Conseil fédéral s'est enlisé et que ses lignes ne sont sans doute pas si rouges que cela.

Ce que l'on sait, en revanche, c'est que l'accord-cadre a pour objectif de forcer la Suisse de reprendre automatiquement du droit UE dans des domaines importants sans que la Suisse n'ait pu participer au développement de ce droit. L'autodétermination de la Suisse, qui a fait la preuve de son efficacité, et, surtout, le droit de vote des citoyennes et des citoyens seraient bradés. La Suisse abandonnerait sa souveraineté législative. Les juges étrangers décideraient à notre place et si la Suisse n'applique pas leurs décisions, l'UE a le droit de la sanctionner.

L'UDC demande au Conseil fédéral de parler enfin ouvertement à l'UE. Cet accord-cadre avec l'UE n'est pas acceptable pour la Suisse. Pour que la Suisse reste la Suisse, elle doit décider elle-même de son avenir.

AOÛT

Effets d'une mauvaise politique : 1.9 milliard gaspillé dans les bouchons routiers

Extrait du communiqué de presse du 8 août 2018

Les pertes économiques provoquées par le nombre croissant de bouchons sur les routes suisses ont atteint 1,9 milliard de francs en 2015 selon les estimations de la Confédération. En 2017, le nombre d'heures d'attente dans les bouchons a même passé à environ 26'000. Voilà les conséquences de la mauvaise politique des transports voulue par la gauche et le centre politiques qui s'obstinent à miser unilatéralement sur le rail et négligent gravement la route. L'UDC exige que désormais la priorité absolue soit donnée à l'entretien et à l'augmentation de la capacité des routes afin de rattraper l'énorme retard accumulé.

Rupture des négociations – l'UDC prend le PDC, le PLR et le PS au mot

Extrait du communiqué de presse du 12 août 2018

Dans l'édition du magazine dominical « Sonntagszeitung » les présidents des partis PDC, PLR et PS demandent unanimement l'arrêt des négociations avec l'UE sur l'accord-cadre. L'UDC, qui se bat depuis des années contre ce traité de rattachement de la Suisse à l'UE et notamment contre la reprise automatique de droit UE, prend ces partis au mot. Elle propose que tous les partis gouvernementaux adressent la semaine prochaine une lettre au Conseil fédéral pour lui demander d'annoncer à Bruxelles la rupture des négociations avec l'UE sur un accord-cadre.

Les délégués de l'UDC Suisse ont dit oui à l'unanimité à l'initiative pour l'autodétermination et ainsi un OUI clair à la démocratie directe.

Assemblée des délégués du 25 août 2018



Les délégués disent unanimement oui à l'autodétermination de la Suisse et à notre démocratie directe.

Aujourd'hui, quelques 500 délégués de tout le pays se sont réunis pour l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse à Unterägeri (ZG). En Suisse, les citoyennes et citoyens ont le dernier mot grâce aux votations populaires sur les sujets politiques importants. Cette spécificité unique au monde sous la forme de la démocratie directe a apporté à la Suisse liberté, prospérité, et sécurité. L'initiative fédérale pour l'autodétermination assure que les citoyens et citoyennes puissent continuer à l'avenir à contribuer à ce modèle à succès. Les délégués de l'UDC ont donc donné à l'unanimité le mot d'ordre OUI le 25 novembre prochain.

L'UDC et l'ASIN déposent l'initiative pour une immigration modérée

Extrait de la conférence de presse du 31 août 2018

Un peu plus de sept mois après le lancement, l'ASIN et l'UDC déposent l'initiative populaire « pour une immigration modérée (initiative de limitation) » avec 118'772 signatures. L'immigration incontrôlée et ses conséquences douloureuses sont perceptibles tous les jours. Le nombre de chômeurs de longue durée et son impact pour les institutions sociales sont inquiétants. La Suisse affiche le taux de chômage le plus élevé depuis la Deuxième Guerre mondiale malgré une bonne situation économique. L'UDC et l'ASIN s'inquiètent également des récents excès de violences et agressions de femmes à Genève et en marge de la Street Parade.

Les comptes rendus dans les médias suggérant que l'immigration en Suisse retombe à un niveau acceptable induisent sciemment les lecteurs en erreur. Une immigration nette de 77 319 personnes (en 2016), respectivement de 53 221 personnes en 2017 selon le Secrétariat d'Etat à la migration (SEM), chiffres auxquels il faut ajouter un nombre de naturalisations record de 44 515 en 2017, sont des faits réels indiquant qu'il est urgent de limiter l'immigration en Suisse. Mais ce n'est pas tout : le nombre de migrants admis provisoirement par la grâce de la conseillère fédérale socialiste

Simonetta Sommaruga et sa culture de bienvenue atteint également un sommet inquiétant. Le nombre de requérants d'asile stagne depuis 2015 à plus de 65 000 personnes. Les coûts de cette politique croissent constamment au niveau fédéral. Pour les communes, cette hausse des charges se manifeste notamment dans les domaines des infrastructures, des écoles, de l'aide sociale et de la santé.

Le chômage a atteint un niveau historique

En 2017, le taux de chômage a atteint 4,8% selon les données de l'Organisation internationale du travail (OIT). En 2001, soit avant l'introduction de la libre circulation des personnes, seuls 2,8% de la population active étaient au chômage. La Suisse affiche ainsi le taux de chômage le plus élevé depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ce constat est d'autant plus inquiétant qu'elle se trouve actuellement dans une phase de très bonne conjoncture économique.

Immigration surtout au niveau des bas salaires

Il est aussi grand temps de tordre le cou au mythe selon lequel la « pénurie de main-d'œuvre qualifiée » est le principal moteur de l'immigration. Les chiffres indiquent clairement que la majorité des immigrants ne prennent pas des emplois dans les secteurs où il y a effectivement pénurie de main-d'œuvre. Les professionnels suivants ont, entre autres, immigré en 2017 : 1'162 manœuvres agricoles, 187 coiffeurs, 1'430 femmes de ménage, 354 poseurs de sol, 5'895 employés de service et de cuisine, 807 chauffeurs, 1'466 employés du commerce de détail, 3058 employés de commerce, 10'338 personnes sans profession définie, 216 magasiniers. Phénomène typique : des juristes diplômées viennent au Tessin pour y travailler comme secrétaires. Compte tenu de cette situation, il n'est guère étonnant que, malgré plus d'un demi-million (chiffre net !) d'immigrants entrés en Suisse durant les dix ans écoulés grâce à la libre circulation des personnes, la pénurie effective de personnel qualifié n'ait pas pu être réglée. En revanche, on a assisté à un vaste remplacement des collaborateurs des emplois et branches mentionnés plus haut. En particulier, les jeunes et les plus de 50 ans ont de plus en plus de mal à trouver un emploi.

Un pays libre et autodéterminé comme la Suisse doit gérer lui-même l'immigration sur son territoire. C'est le cas de la majorité des pays performants du monde. Il est dangereux d'accorder un droit d'immigrer et d'accéder à nos institutions sociales à plus de 500 millions de ressortissants étrangers. Le développement politique au niveau mondial exige lui aussi que la Suisse se donne des lois d'immigration fondées strictement sur les besoins économiques et veillant à la sécurité et la stabilité du pays. L'initiative de limitation déposée aujourd'hui exige que la Suisse règle et contrôle à nouveau de manière autonome, donc sans libre circulation des personnes, l'immigration sur son territoire.

Le groupe UDC demande le renvoi du projet fiscal à la commission préparatoire

Extrait du communiqué de presse du 11 septembre 2018

Le groupe parlementaire UDC a décidé aujourd'hui par 44 voix sans opposition et 4 abstentions de proposer le renvoi du projet fiscal à la commission préparatoire. Il demande une division du projet afin que le peuple puisse se prononcer séparément sur les différents éléments. Les parlementaires de l'UDC s'engagent sans compromis pour une consolidation financière durable de l'AVS, la principale institution sociale de Suisse. Leur décision de renvoi à la commission s'accompagne du mandat de préparer un projet fiscal svelte. La commission de l'économie et des redevances pourrait s'en occuper encore durant cette session.

Ne signons pas le Pacte de l'ONU pour les migrations !

Extrait de la conférence de presse du 13 septembre 2018

Il est prévu que le Pacte mondial de l'ONU pour les migrations soit définitivement adopté en décembre au Maroc. L'UDC Suisse invite le Conseil fédéral à ne pas signer ce document. Cet accord n'est en effet pas compatible avec une gestion indépendante de l'immigration dans notre pays, donc avec la souveraineté suisse. Son but est de garantir une « migration sûre, ordonnée et régulière » en permettant aux migrants d'accéder plus facilement aux pays de leur choix indépendamment de leurs qualifications. Il créera des itinéraires légaux, introduira une censure médiatique pour assurer des comptes rendus équilibrés dans les médias, des cours dans la langue du pays de destination déjà dans le pays d'origine du migrant, facilitera le regroupement familial de même que les transferts d'argent vers le pays d'origine.

Exigences de l'UDC :

1. Le Conseil fédéral est invité à ne signer sous aucun prétexte ce Pacte en décembre prochain. Tous les travaux préparatifs dans ce sens doivent être immédiatement interrompus.
2. Si le Conseil fédéral devait tout de même signer ce document, l'UDC exige qu'un accord d'une telle portée soit obligatoirement présenté au Parlement et, partant, soumis au référendum facultatif. Voilà la seule manière de sauvegarder l'autodétermination et l'indépendance de la Suisse.

Loi sur les télécommunications à la mode UDC

Communiqué de presse du 18 septembre 2018

Le groupe UDC des Chambres fédérales a nommé le conseiller national Heinz Brand pour élection à la fonction de 2e vice-président du Conseil national. Heinz Brand sera ainsi président de la Grande Chambre en 2021. Il s'est imposé au quatrième tour de scrutin face aux conseillers nationaux Andreas Aebi (BE), Pierre-André Page (FR) et David Zuberbühler (AR).

L'UDC marque la révision de la loi sur les télécommunications

Les délégués de l'UDC à la commission parlementaire ont fortement marqué de leur empreinte la révision de la loi sur les télécommunications (LTC). Le marché des télécommunications se développe à grande vitesse. Le risque est grand que des révisions de lois prévoient des réglementations pour des technologies ou des services qui n'existent plus au moment de l'entrée en vigueur de la loi.

Pas de nouvel hymne national par la petite porte

Le groupe UDC soutient une initiative parlementaire du conseiller aux Etats Thomas Minder qui demande que le « cantique suisse » reste l'hymne national officiel. Toute modification de l'hymne national exigerait donc une révision de loi, si bien que la décision finale et la légitimation de l'hymne appartiendraient à l'Assemblée fédérale et, via le référendum facultatif, aux citoyennes et aux citoyens. Face aux tentatives régulières d'imposer un nouvel hymne national, le groupe UDC ne se satisfait pas de la promesse du Conseil fédéral de ne rien décider en la matière sans consulter le Parlement. Pour plus de certitude, il faut imposer l'obstacle d'un scrutin populaire, donc exiger une révision de loi.

Le groupe UDC approuve à contrecœur la loi concernant les étrangers

Le Conseil des Etats a durci durant la dernière session de printemps la disposition du projet du Conseil fédéral concernant les voyages des réfugiés dans leur pays d'origine. Cette règle n'est cependant pas assez ferme aux yeux de l'UDC, car il suffit qu'un réfugié fasse valoir une situation de contrainte – allégation quasi invérifiable – pour conserver son statut de réfugié même après avoir voyagé dans son pays d'origine. L'UDC souhaite donc une interdiction complète de tels voyages, car il est évident qu'une personne se rendant dans son pays d'origine n'y est pas persécutée. Reste que les membres UDC de la Commission des institutions politiques du Conseil national ont tout de même obtenu une amélioration notable du projet de révision : il restera interdit aux personnes admises provisoirement, mais sous le coup d'une décision de renvoi, d'exercer une activité lucrative. C'est pour cette raison que l'UDC a finalement décidé d'apporter son soutien à cette révision.



Votation populaire du 23 septembre

Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] »)

Les pistes cyclables, qui relevaient auparavant des communes et des cantons, deviendront à l'avenir une compétence fédérale. Cela a été décidé par la majorité des électeurs. L'UDC regrette cette nouvelle étape vers la centralisation. Il reste à espérer que la circulation routière ne sera plus " sous les roues " lorsqu'elle sera mise en œuvre dans la pratique.

"Initiatives agricoles" :

- **Initiative populaire "Pour des produits alimentaires sains, respectueux de l'environnement et équitables (Fair Food Initiative)".**
- **Initiative populaire "Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne tous"**

Le rejet des deux initiatives agricoles de gauche par l'électorat n'est pas surprenant. Ils étaient trop extrêmes. L'UDC se réjouit de ce rejet clair. Les électeurs ne veulent pas plus de bureaucratie et de réglementation dans la production et la vente des

aliments. Nos normes actuelles sont suffisamment élevées. Les électeurs ont remarqué que les deux initiatives agricoles ont principalement conduit à plus de bureaucratie et de réglementation, à des prix alimentaires plus élevés et donc à un tourisme d'achat encore plus important.

Le Conseil fédéral cède au chantage UE et paie sans contrepartie

Extrait du communiqué de presse du 28 septembre 2018

Le Conseil fédéral a informé une fois de plus aujourd'hui sur l'état des négociations concernant le projet d'accord-cadre avec l'UE. Il est de plus en plus évident qu'il se laisse instrumentaliser par l'UE dans les négociations de celle-ci avec la Grande-Bretagne. Au lieu de s'incliner devant Bruxelles, le Conseil fédéral devrait enfin avoir le courage d'interrompre les négociations. L'UE exige de la Suisse la reprise automatique de son droit, si bien que les Suissesses et les Suisses devraient déposer leur droit de vote à Bruxelles. Le Conseil fédéral a en outre décidé aujourd'hui de verser une dite contribution à la cohésion de l'UE de 1,3 milliard de francs sans obtenir aucune contrepartie, un cadeau qui sera payé par les contribuables suisses.



Session d'automne 2016 (10 – 28 septembre)

Bilan de la dernière session de la part du président du groupe parlementaire UDC Thomas Aeschi (ZG) et de la Vice-présidente Céline Amaudruz (GE).

Positif :



Succès de l'UDC: halte au tourisme des réfugiés dans leur pays d'origine

Le Conseil national a approuvé une proposition de l'UDC qui réglera enfin correctement les voyages des réfugiés dans leur pays d'origine : les réfugiés qui se rendent dans leur pays d'origine doivent être privés automatiquement de leur statut de réfugié. Il est en effet évident qu'une personne qui voyage dans son pays d'origine pour faire des vacances ou visiter des parents n'y est pas menacée ou persécutée. Les faux réfugiés et autres migrants économiques seront ainsi plus facilement repérés et l'attractivité de la Suisse sera réduite. L'objet retourne au Conseil des Etats. On ose espérer que les autres partis de droite continuent de soutenir la proposition de l'UDC. Jusqu'ici, le Conseil des Etats voulait en effet admettre des exceptions, annihilant du même coup l'efficacité de la réglementation.

Plus de sécurité grâce aux postes supplémentaires accordées au Corps suisse des gardes-frontière

L'obstination de l'UDC a fini par porter des fruits. Les postes de travail économisés dans l'Administration fédérale des douanes grâce à la numérisation permettront d'engager des gardes-frontière supplémentaires. Plus de sécurité aux frontières grâce à l'UDC !

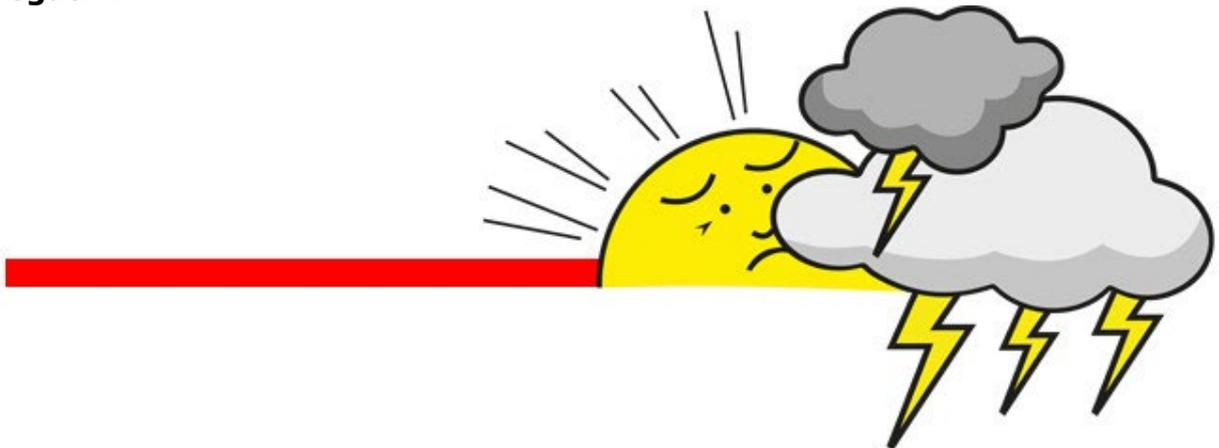
L'UDC se bat avec succès pour une meilleure protection des militaires

Le manque aigu d'élus UDC au Conseil des Etats s'est manifesté de manière exemplaire lors de l'examen de ce projet. A peine avait-on décidé d'équiper à nouveau correctement l'armée que le Conseil des Etats a cru bon d'économiser précisément dans les équipements de protection des militaires. Cette position de ladite « Chambre de réflexion » n'a été guère goûtée au Conseil national. Il va en effet de soi que chaque membre de l'armée doit avoir la certitude de pouvoir disposer d'un gilet de protection lorsqu'il est appelé à risquer sa vie pour protéger les habitants de son pays. Plus de protection de nos militaires afin qu'ils puissent mieux nous protéger !

Grâce à l'UDC, plus de sévérité contre les individus dangereux

Aujourd'hui les personnes radicalisées et autres sympathisants d'organisations terroristes peuvent se mouvoir librement et même profiter de l'aide sociale alors qu'elles représentent sans conteste un danger pour la Suisse. Grâce à l'UDC, les dispositions légales régissant ce domaine devront être durcies. Les personnes dangereuses pourront être placées en détention à des fins de sûreté s'ils appellent à des actions terroristes ou à d'autres actes de violence, voire s'ils encouragent, financent ou favorisent de tels actes. Les étrangers dangereux seront expulsés et, dans l'attente de leur renvoi, placés en détention de sûreté. Le projet passe au Conseil des Etats. On verra alors si les partis du centre continuent de soutenir cette réforme indispensable.

Négatif :



Les négociations sur un accord-cadre institutionnel avec l'UE ne sont pas abandonnées

Le Conseil fédéral veut rattacher la Suisse à l'UE. Il serait pourtant de son devoir de faire enfin comprendre clairement à l'UE que la reprise automatique de droit UE ne trouvera jamais une majorité au sein du peuple suisse. L'UDC se battra de toutes ses forces contre un tel traité colonial !

Le Parlement s'incline devant la directive UE sur les armes

Contre la volonté de l'UDC une majorité du Parlement s'est inclinée devant l'UE pour restreindre la tradition libérale suisse en matière d'armes qui a pourtant été confirmée une nouvelle fois par le peuple en 2011. Bruxelles a édicté une directive sur les armes qui n'empêchera pas un seul acte terroriste, mais qui multiplie les chicaneries à l'égard des tireurs sportifs, chasseurs, membres de l'armée de milice, d'autres personnes possédant légalement des armes et des armuriers. Comme de coutume les autres partis se sont empressés de céder aux menaces de l'UE pour accepter une attaque insensée contre nos traditions. Le référendum lancé par les tireurs sportifs pourra sans doute compter sur le soutien des électrices et électeurs suisses et, on ose l'espérer, sur les sympathisants des autres partis qui, en 2011 encore, se sont

engagés pour la tradition suisse de tir sportif.

La police des salaires devient une triste réalité

Le Conseil national a pris contre la volonté de l'UDC des mesures contre la prétendue discrimination salariale des femmes. L'UDC y voit une atteinte injustifiée à notre marché du travail libéral. Il est évident que des discriminations salariales, donc des différences de salaire pour un travail de valeur égale, ne doivent pas exister en Suisse. Or, l'unique effet de ce projet de loi est d'alourdir encore plus la bureaucratie. L'égalité des salaires est aujourd'hui déjà ancrée dans la Constitution fédérale et les moyens légaux d'agir contre des discriminations salariales existent.

Le projet fiscal est un mauvais compromis au détriment de la démocratie directe et des employés

Le Conseil des Etats a adopté durant la dernière session de printemps dans la précipitation et en excluant l'UDC un projet combiné qui réunit le financement de l'AVS et la réforme de l'imposition des entreprises, soit deux thèmes qui n'ont strictement aucun rapport entre eux. Comment le citoyen peut-il se prononcer sur un projet qui traite de questions fondamentalement différentes ? L'assainissement structurel et durable de l'AVS est une obligation aux yeux de l'UDC. Celle-ci s'est engagée en vain pour une réduction de l'aide au développement et contre le versement de nouveaux milliards au fonds de cohésion de l'UE. Elle a également soutenu l'adaptation de l'âge de la retraite des femmes qui doit être porté à 65 ans comme celui des hommes. Finalement, la gauche l'a emporté grâce aux partis du centre en obtenant que les cotisations des salariés et des employeurs soient portées de 8,4 à 8,7%. Il s'agit là d'une nouvelle augmentation des prélèvements obligatoires beaucoup trop élevés qui pressurent la classe moyenne. Finalement, cette approbation dans la précipitation d'un projet à rebours du bon sens est une nouvelle manière de céder à la pression de l'UE sur le système fiscal suisse. La majorité du groupe UDC s'oppose à ce « paquet » nuisible.

Qui décidera à l'avenir en Suisse ?

Extrait de la conférence de presse du 02 octobre 2018



Le comité « OUI à l'autodétermination » a exposé les arguments pour un OUI à la démocratie directe et à l'initiative pour l'autodétermination durant la conférence de presse.

Le comité « OUI à l'autodétermination » a exposé à Berne les arguments pour un OUI à la démocratie directe et à l'initiative pour l'autodétermination qui sera décidée dans les urnes le 25 novembre. En Suisse, ce sont les citoyennes et les citoyens qui ont le dernier mot dans toutes les décisions politiques importantes. Cette autodétermination unique au monde, qui découle du régime de la démocratie directe, est un pilier central du modèle à succès suisse. Or, ce régime qui a fait la preuve de son efficacité est abrogé depuis que le Tribunal fédéral a décidé en 2012 de placer le droit international au-dessus de la Constitution fédérale.

Le Conseil fédéral signe un pacte en faveur d'une libre circulation mondiale des personnes

Extrait du communiqué de presse du 10 octobre 2018

Le Conseil fédéral a décidé de signer le Pacte mondial de l'ONU pour les migrations. Cette décision est en opposition évidente avec la Constitution fédérale (art. 121 a, al. 4). L'objectif de cette convention aussi idéologique qu'irréaliste est d'accorder à tous les habitants du monde un droit d'établissement dans le pays de leur choix. Un contrôle autonome de l'immigration en fonction des besoins de l'économie ne serait plus possible. Or, l'art. 121a de la Constitution fédérale interdit de signer un traité international qui viole le principe de la gestion autonome de l'immigration moyennant des contingents et des plafonds. L'acceptation irréfléchie de ce traité par le Conseil fédéral est une violation de la Constitution fédérale, donc un authentique scandale.

Victoire d'étape de l'UDC : le Pacte de la migration de l'ONU sera soumis au Parlement

Extrait du communiqué de presse du 19 octobre 2018

L'UDC salue la décision de la Commission des institutions politiques du Conseil national d'inviter le Conseil fédéral à ne pas signer le Pacte mondial de l'ONU pour les migrations et à soumettre cette convention au Parlement pour décision. Il est également heureux aux yeux de l'UDC que cette même commission ait décidé d'auditionner lors de sa prochaine séance le Conseil fédéral et d'autres hauts responsables sur cette thématique importante. L'UDC réclame de surcroît que la décision du Parlement soit soumise au référendum.

Propagande d'Etat contre la démocratie directe

Extrait du communiqué de presse du 25 octobre 2018

La Commission fédérale des migrations (CFM) et la Commission fédérale contre le racisme (CFR) se mêlent indûment de la campagne de votation sur l'initiative pour l'autodétermination. L'UDC proteste contre cette action déplacée et enjoint à ces deux commissions de retirer immédiatement leur prise de position qui ne repose sur aucune base légale.

Défendre la liberté et la sécurité

Assemblée des délégués, samedi 27 octobre 2018

Plus de 500 délégués, invités et en particulier des Jeunes UDC sont présents cet après-midi et ce soir à Volketswil lors de l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse et du jubilaire des 50 ans des jeunes UDC.



Le conseiller national Albert Rösti, président de l'UDC Suisse, félicite l'UDC Suisse à l'occasion du 50e anniversaire du parti.

« Nous voulons rester libres comme nos pères l'étaient. » Le message du Pacte fédéral de 1291 est continuellement valable pour la Suisse. Sans liberté il n'y a pas d'autodétermination. Notre liberté n'est pas un cadeau. Elle doit toujours être défendue contre les pressions extérieures – mais aussi contre les ennemis internes de la liberté. Ceux-ci veulent mettre sous tutelle les citoyennes et citoyens et supprimer la

démocratie directe. Ainsi il n'y a qu'un choix valable le 25 novembre 2018 : OUI à l'initiative sur l'autodétermination.

Les Jeunes UDC ont présenté la Charte des générations, pour laquelle ils s'engagent. Avec beaucoup de musique et diverses festivités le jubilé a été fêté jusqu'à tard dans la nuit.

NOVEMBRE

Emanuel Waeber élu nouveau secrétaire général de l'UDC

Extrait du communiqué de presse du 1er novembre 2018

Le Comité du parti UDC Suisse a examiné lors de sa séance du 27 octobre dernier l'initiative contre le mitage qui sera soumise à la votation populaire le 10 février 2019. Il invite l'assemblée des délégués du 26 janvier 2019 à recommander au souverain le rejet de cette initiative.

Le Comité du parti UDC a en outre élu lors de cette même séance le nouveau secrétaire général de l'UDC Suisse en la personne d'Emanuel Waeber.

L'UDC exige le gel des dépenses fédérales

Extrait du communiqué de presse du 7 novembre 2018

L'UDC demande que la Confédération renonce à augmenter ses dépenses de quelque 850 millions de francs l'an prochain. Elle a fait cette proposition à la Commission des finances du Conseil national qui a commencé aujourd'hui l'examen du budget 2019. La bonne situation financière actuelle ne doit pas faire oublier que les dépenses publiques croissent plus rapidement que l'économie et que la dette fédérale se monte toujours à environ 100 milliards de francs.

Si les finances fédérales sont actuellement en bon état, c'est aussi grâce aux constantes interventions de l'UDC en faveur d'une plus grande discipline en matière de dépenses. Cette politique doit être poursuivie. L'UDC met en garde avec insistance contre une nouvelle hausse des dépenses et elle a déposé des propositions dans ce sens à la Commission des finances.

Pacte de l'ONU pour les migrations : les premiers effets de l'initiative pour l'autodétermination

Extrait du communiqué de presse du 8 novembre 2018

Le Conseil fédéral a tenté de court-circuiter le Parlement avec ce Pacte pour les migrations. Peine perdue car l'UDC s'est opposé d'emblée à la signature de cette convention. Heureusement que les deux commissions parlementaires compétentes exigent un débat au Parlement. En vue des entretiens de la Maison de Wattewille du 9 novembre, le conseiller national et président de l'UDC Albert Rösti a adressé une lettre au PLR et au PDC pour les inviter à faire comprendre d'une seule voix au Conseil fédéral que la signature de ce Pacte doit être suspendue et soumise au référendum. Le peuple doit pouvoir se prononcer sur ce Pacte, car c'est lui qui devra finalement régler la facture d'une immigration sans borne.

L'UDC exige la même déduction pour la garde familiale et extra-familiale des enfants

Extrait du communiqué de presse du 12 novembre 2018

La Commission de l'économie et des redevances (CER) du Conseil national examine une révision de la loi sur l'impôt fédéral direct. Il s'agit concrètement de la déductibilité fiscale des frais de garde des enfants. Le projet de loi prévoit une déduction de 25'000 francs au maximum par enfant et par an dans l'impôt fédéral direct, mais uniquement en faveur des parents qui font garder leurs enfants à l'extérieur de la famille. L'UDC a proposé à la CER d'accorder la même déduction fiscale aux parents qui se chargent eux-mêmes de la garde de leurs enfants.

Oui à l'initiative sur l'autodétermination pour faire pression contre le Pacte des migrations de l'ONU

Extrait du communiqué de presse du 12 novembre 2018

L'initiative pour l'autodétermination de l'UDC déploie des effets avant d'être soumise au peuple : le Conseil fédéral a été chargé de faire un rapport sur le rôle croissant des dites « soft law ».

Politique agricole 22+ : l'agriculture productrice une nouvelle fois affaiblie

Extrait du communiqué de presse du 12 novembre 2018

Le mandat constitutionnel que 78% des votants ont donné le 24 septembre 2017 au Conseil fédéral pour la sauvegarde de la sécurité alimentaire était pourtant parfaitement clair : halte à la priorisation unilatérale de l'écologie dans l'agriculture et à une nouvelle ouverture des frontières aux importations, amélioration des conditions-cadres et, partant, soutien de la production indigène de denrées alimentaires saines.

La suppression des mesures encore existantes garantissant les prix comme le système de prestations dans la production carnée ou les contributions au marché de viande de veau réduiront le revenu agricole d'un montant représentant un multiple de la somme que la Confédération entend économiser. L'UDC s'y oppose donc catégoriquement.

Il semble en outre à première vue que ce projet ne réalise que très partiellement les simplifications administratives et l'élagage de la jungle bureaucratique agricole que l'UDC réclame depuis longtemps. L'écologisation unilatérale aux frais de l'agriculture productrice pousse à la hausse les coûts de production qui sont déjà très élevés en Suisse. Là encore, le Conseil fédéral est en opposition totale avec la volonté du peuple qui a demandé un renforcement de la sécurité alimentaire.

L'UDC s'oppose également à l'assouplissement du droit foncier rural qui permettrait à des coopératives, des fondations ou à des personnes issues d'autres milieux professionnels d'acheter des terres agricoles.

En revanche, l'UDC salue la proposition de maintenir le crédit-cadre à 13'915 millions de francs pour quatre ans.

L'UDC prendra position en détail dans le cadre de la procédure de consultation sur la PA22+. Elle se fondera principalement sur le mandat constitutionnel exigeant un renforcement de la production indigène et, par conséquent, donnant une garantie existentielle aux familles paysannes de Suisse

L'UDC s'oppose à la loi sur le CO2 : les ménages privés passent à la caisse !

Extrait du communiqué de presse du 17 novembre 2018

Le groupe parlementaire UDC a examiné hier la révision totale de la loi sur le CO2, projet inscrit au programme de la prochaine session d'hiver des Chambres fédérales. L'objectif de cette réforme est de réduire d'ici à 2030 de moitié les émissions de gaz à effet de serre par rapport à leur niveau de 1990. Divers instruments légaux agissant sur les transports, les immeubles et l'industrie devront être considérablement durcis pour atteindre cet objectif. S'il en va selon l'avis de la majorité de la commission, la taxe CO2 maximale sur l'huile de chauffage sera plus que doublée en passant de 25 centimes par litre à 52,5 centimes par litre. En outre les valeurs limites d'émission pour les voitures et les poids lourds seront abaissées et les prélèvements sur les carburants seront augmentés de 8 centimes au maximum.

Non à la tactique du salami – l'UDC exige la fin des négociations

Extrait du communiqué de presse du 20 novembre 2018

Ce n'est certainement pas un hasard si, après les chaudes discussions de cet été sur l'accord-cadre avec l'UE, ce thème est systématiquement passé sous silence par les médias et le Conseil fédéral durant cette campagne de votation sur l'initiative pour l'autodétermination. Or, il semble que l'accord-cadre soit prêt à être signé.

Pour l'UDC, il ne s'agit là que de l'habituelle tactique du salami pratiquée par le Conseil fédéral – comme ce fut le cas pour les accords de Schengen-Dublin qui contraignent aujourd'hui la Suisse de durcir sont droit des armes pour l'adapter à celui de l'UE. Nonobstant tous les délais de transition et toutes les réglementations d'exception, ce ne sera qu'une question de temps pour que la Suisse soit obligée de reprendre, par exemple, les directives sur la citoyenneté européenne avec tous les droits qu'elle implique en matière d'aide sociale et de droits politiques des étrangers UE en Suisse -et même de supprimer des mesures d'accompagnement.

L'UDC exige que le peuple décide du Pacte de l'ONU pour les migrations

Extrait du communiqué de presse du 20 novembre 2018

L'UDC se réjouit de la décision du Conseil fédéral de ne pas participer à l'adoption formelle du Pacte de l'ONU pour les migrations à Marrakech et d'attendre l'issue du débat parlementaire avant de prendre définitivement position sur cette convention. Cette volte-face du gouvernement est le résultat de la pression de l'UDC et s'explique également par la proximité de la votation sur l'initiative pour l'autodétermination. Cela dit, le Conseil fédéral se réserve toujours la possibilité de prendre seule la décision finale concernant ce pacte.



Votation populaire du 25 novembre

Initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »

L'Initiative populaire fédérale 'Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) vise à ce que les animaux de rente puissent garder leurs cornes. De l'avis des initiateurs, cela tient mieux compte de la dignité des animaux. Étant donné que l'élevage d'animaux à cornes est contraignant, il convient d'apporter un soutien financier. Le soutien financier obligatoire pour les vaches et les chèvres portant des cornes devrait donc être inscrit dans la Constitution, mais cela restreint les possibilités d'une promotion équilibrée de tous les aspects du bien-être animal.

Initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »

L'UDC n'est pas surpris par le NON clair à l'initiative d'autodétermination au vu de la contre-campagne massive, agressive et diffamatoire. D'autre part, la campagne référendaire a donné lieu à un débat bienvenu sur la relation entre le droit suisse et le droit international et sur l'importance de la démocratie directe, qui est encore supprimée aujourd'hui. Dans la phase finale, les opposants ont évité l'insoutenable affirmation que rien n'avait changé en Suisse en ce qui concerne la primauté du droit suisse. Les gens se sont donc fiés aux allégations des opposants selon lesquelles les décisions de la Cour fédérale de 2012 et 2015 n'étaient pas des décisions fondamentales. Reste à voir si cette confiance était justifiée. L'UDC en assurera le suivi.

Deuxièmement, l'UDC rejette l'assujettissement unilatéral aux institutions de l'UE dans le but de lier institutionnellement la Suisse à l'appareil de l'UE en adoptant une loi européenne et en soumettant la Suisse à la Cour de justice de l'UE. Une adoption dynamique du droit communautaire serait une nouvelle érosion massive de notre démocratie directe. L'UDC rejette également les paiements dits de cohésion.

Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)

L'UDC constate avec satisfaction que l'électorat suisse a clairement mis un terme aux abus de l'aide sociale de gauche par l'adoption de la loi sur le recours aux détectives d'assurance.

Le groupe parlementaire UDC soutient les candidatures de Karin Keller-Sutter et Heidi Z'graggen au Conseil fédéral

Extrait du communiqué de presse du 27 novembre 2018

Réuni en séance aujourd'hui, le groupe parlementaire UDC s'est engagé pour la concordance en ne soutenant que les candidats officiels du PLR et du PDC en vue des élections au Conseil fédéral du 5 décembre prochain. Il a invité aujourd'hui toutes les candidates et tous les candidats officiels à des auditions. Après une discussion intense, les parlementaires de l'UDC ont décidés par 38 voix de soutenir la conseillère aux Etats Karin Keller-Suter (PLR) et par 38 voix la conseillère d'Etat Heidi Z'graggen (PDC). Le conseiller aux Etats Hans Wicki (PDC) a obtenu 16 voix et Viola Amherd (PDC) 10 voix.

Grâce à l'UDC le Pacte de l'ONU pour les migrations sera au moins soumis au Parlement et au peuple

Extrait du communiqué de presse du 29 novembre 2018

L'UDC est consternée de constater que la majorité des représentants du PDC et la moitié des élus PLR ne refusent pas définitivement le Pacte de l'ONU pour les migrations. Grâce à l'UDC, ce Pacte sera au moins soumis au Parlement et, si les autres partis de droite tiennent parole, également au peuple.

Le Conseil fédéral veut faire venir des réfugiés en avion

Extrait du communiqué de presse du 30 novembre 2018

Maintenant que la route méditerranéenne est enfin fermée aux migrants illégaux et que les chiffres de l'asile baissent, le Conseil fédéral veut, sous la houlette de la conseillère fédérale en charge de l'immigration Simonetta Sommaruga, faire venir en avion des milliers de réfugiés chaque année. Le Conseil fédéral procéderait ainsi à un changement de paradigme et minerait le système suisse de l'asile.

DÉCEMBRE

L'UDC exige que le Conseil fédéral se distancie du Pacte de l'ONU sur les réfugiés

Extrait du communiqué de presse du 4 décembre 2018

De l'avis du groupe UDC, le Pacte de l'ONU sur les réfugiés comporte autant de points hautement problématiques que le Pacte de l'ONU sur les migrations. Cette convention dite « soft law » veut par exemple étendre l'actuelle notion de réfugiés aux personnes fuyant leur pays pour des motifs climatiques. Elle comporte de surcroît un programme de déplacement de populations au niveau mondial. La politique d'asile pratiquée actuellement par la Suisse n'aurait plus de raison d'être. Pour cette raison et aussi face à l'énorme afflux de migrants économiques l'UDC s'oppose catégoriquement à ces programmes de déplacement. Elle invite donc le Conseil fédéral à se distancier clairement des deux conventions de l'ONU.

Le Conseil fédéral aurait dû refuser clairement le résultat des négociations

Extrait du communiqué de presse du 07 décembre 2018

L'UDC salue le refus du Conseil fédéral d'approuver l'accord-cadre avec l'UE, mais n'en est pas moins consternée par le fait que ce même Conseil fédéral n'a pas déclaré le résultat des négociations comme étant insuffisant. Compte tenu de certains faits relevant de la politique intérieure, le Conseil fédéral aurait dû en effet refuser clairement le résultat de ces négociations tel que présenté.

Décision démocratique sur le Pacte pour les migrations grâce à l'UDC

Communiqué de presse du 11 décembre 2018

Les pressions de l'UDC ont eu de l'effet : après le Conseil des Etats, le Conseil national vient lui aussi de décider que le Pacte de l'ONU pour les migrations doit être soumis au Parlement fédéral. Le Conseil fédéral devra donc présenter aux chambres législatives une proposition d'adhésion sous la forme d'un arrêté fédéral, de sorte que le peuple pourrait éventuellement se prononcer sur ce document dangereux pour la Suisse.

Compte tenu de la large résistance suscitée par le Pacte pour les migrations, l'approbation sans autre forme de procès de cet accord par le Conseil fédéral est un véritable affront. Bien qu'il s'agisse d'une « soft law », donc d'un règlement sans contrainte juridique, ce Pacte est extrêmement problématique. Cette convention onusienne veut, par exemple, étendre la qualité de réfugié aux personnes fuyant leur pays pour des motifs climatiques et prévoit de surcroît des programmes de réinstallation de populations entières. Ces nouvelles règles provoqueraient un bouleversement de la politique d'asile suisse sans aucune légitimité démocratique.

Le Conseil fédéral justifie naïvement son soutien au Pacte pour les migrations par l'argument selon lequel cet accord faciliterait le renvoi des réfugiés dans leur pays d'origine. Il prend sans doute ses rêves pour des réalités. Preuve en est, par exemple, que l'Erythrée, principal pays d'origine des requérants d'asile affluant en Suisse, a refusé de signer le Pacte pour les migrations.

Pacte pour les migrations : le Conseil fédéral empêche le peuple de participer à la décision

Extrait du communiqué de presse du 14 décembre 2018

Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de présenter le Pacte de l'ONU pour les migrations au Parlement sous la forme d'un arrêté fédéral simple. Il empêche ainsi un référendum, donc la participation du peuple à cette décision lourde de conséquences.



Session d'hiver 2018 (26 novembre – 14 décembre)

Revue de la dernière session du point de vue du Président du Groupe Thomas Aeschi (ZG) et de la Vice-Présidente du Groupe Céline Amaudruz (GE).

Positif :



La signature du Pacte de l'ONU pour les migrations a été stoppée

Les pressions de l'UDC ont eu de l'effet. Le Conseil des Etats et le Conseil national ont clairement décidé que la compétence d'approuver le Pacte de l'ONU pour les migrations appartenait au Parlement. La tentative du Conseil fédéral d'imposer discrètement à la Suisse un accord qui favorise les migrations internationales a ainsi échoué. Le gouvernement devra au contraire soumettre la signature de ce traité au Parlement sous la forme d'un arrêté fédéral. Le peuple aura donc un jour la possibilité de se prononcer sur ce dangereux document. Compte tenu des larges oppositions suscitées par le Pacte pour les migrations, la décision initiale du Conseil fédéral d'approuver cet accord sans autre forme de procès est de toute manière un affront à l'égard du Parlement et du peuple.

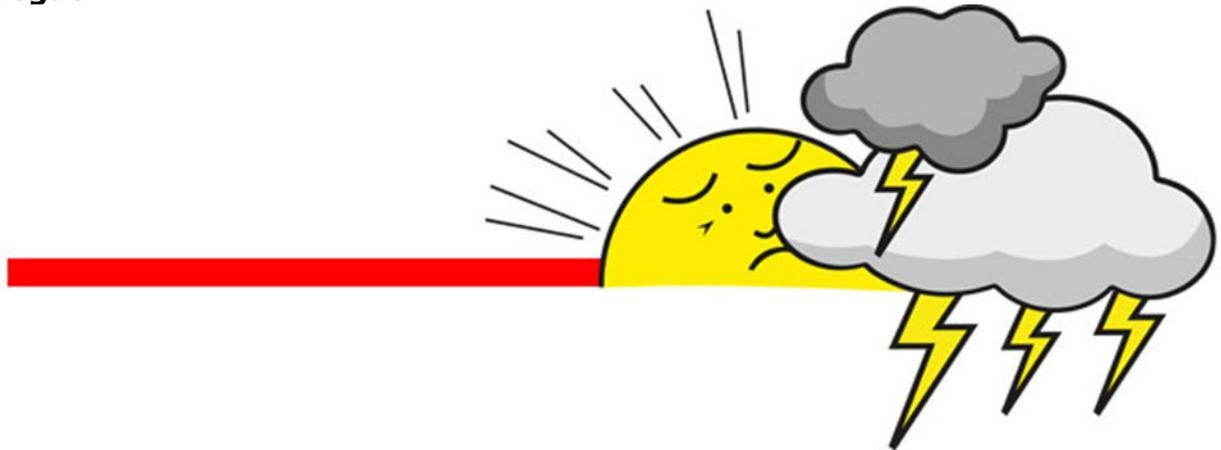
Grâce à l'UDC le carburant reste à un prix abordable

Le Conseil national a refusé la révision de la loi sur le CO2. Ce projet hostile à la propriété privée et à l'économie visait une augmentation massive des redevances. Le centre gauche politique a exagéré en demandant une augmentation du prix des carburants allant jusqu'à 20 centimes par litre, une hausse du prix de l'huile de chauffage de plus de 20 centimes par litre et une interdiction d'installer des chauffages à l'huile. Grâce à l'engagement de l'UDC, la classe moyenne, les familles, les personnes âgées, les populations des régions périphériques et les arts et métiers ne subiront pas des charges supplémentaires.

La Confédération devra faire imprimer en Suisse

Succès d'une intervention issue des rangs de l'UDC : la Confédération sera obligée à l'avenir de donner ses mandats d'impression aux imprimeries suisses. Celles-ci créent des emplois et forment des apprentis, mais, sur la base d'une simple comparaison des prix, elles sont souvent plus chères que leurs concurrentes étrangères. Nonobstant cette différence, la Confédération doit dépenser en Suisse l'argent des contribuables suisses et soutenir l'économie nationale. Après le Conseil national, le Conseil des Etats a lui aussi donné son feu vert à cette motion.

Négatif :



Le Tribunal fédéral pourra continuer d'intervenir dans la souveraineté des cantons

Le Conseil national permet au Tribunal fédéral d'imposer de plus en plus de conditions aux cantons pour la conception de leurs systèmes électoraux. Certains cantons ont même été contraints de modifier leurs circonscriptions électorales ou leur répartition des sièges. Une ingérence inadmissible dans la souveraineté cantonale ! Or, le Conseil national a rejeté au vote final deux initiatives cantonales qui auraient laissé les cantons libres de choisir le système d'élection de leurs parlementaires.

Le centre gauche refuse un vote populaire sur le milliard pour la cohésion UE

Le Conseil des Etats a approuvé ledit milliard pour la cohésion de l'UE en excluant la possibilité de lancer un référendum contre ce nouveau cadeau à Bruxelles. La Suisse devrait donc dépenser en 10 ans 1302 millions de francs pour des projets en Europe de l'Est et du Sud sans toucher la moindre contrepartie. Sachant bien que le peuple n'approuverait jamais ce geste onéreux, le Parlement évite soigneusement de lui poser la question. L'UDC poursuivra son combat au Conseil national pour que ce projet soit tout de même soumis au peuple.

Le PDC refuse d'interdire aux réfugiés de voyager dans leur pays

L'automne dernier, l'UDC a pu constater avec satisfaction que les voyages des réfugiés dans leur pays d'origine auraient enfin des conséquences. Comment en effet admettre qu'un réfugié se prétendant persécuté dans sa patrie puisse tranquillement y faire du tourisme ? C'est un abus évident du droit d'asile suisse. Le Conseil national a donc décidé qu'un tel voyage conduirait automatiquement à la révocation du statut de réfugié. Cédant à la pression du Conseil des Etats, les parlementaires PDC du National ont basculé et maintenu une échappatoire dans la loi.

Nouvelle restriction de la liberté d'opinion

Contre la volonté de l'UDC, le Parlement a décidé d'étendre la norme pénale antiraciste à ladite « orientation sexuelle ». Il s'agit de prétendues discriminations d'hétéro-, homo- ou bissexuels. Le droit actuel offre pourtant une protection parfaitement suffisante contre des actes haineux et autres dénigrements. On peut donc s'attendre à une augmentation du nombre de plaintes – généralement infondées et de nature idéologique – comme la norme antiraciste en génère déjà largement assez. Le but évident de cette révision est de restreindre une fois de plus la liberté d'opinion.

Encore plus de contraintes bureaucratiques pour l'économie

Les entreprises de plus de 100 employés devront à l'avenir analyser les salaires des hommes et des femmes. Ces mesures ont été prises pour une durée de douze ans. Partisane d'un marché du travail libéral, l'UDC s'est opposée d'emblée à ce projet. L'âge, la formation, l'activité, la qualité du travail et la volonté à l'effort changent forcément d'un salarié à l'autre et au-delà des sexes. L'Etat n'a pas à intervenir dans la politique salariale des entreprises privées. Malheureusement, l'UDC n'a pas trouvé assez d'appuis parmi les partis prétendument de droite pour empêcher cette ineptie. Elle a dû se contenter de limiter les dégâts.

Le vote électronique n'est pas sûr et il est cher – l'UDC demande une suspension des travaux

Communiqué de presse du 19 décembre 2018

Le vote électronique est inutile ; il est cher ; il absorbe d'importantes ressources dans les administrations et il menace la confiance des citoyennes et des citoyens dans les résultats des élections et votations. L'UDC a donc déposé durant la session d'hiver une initiative parlementaire qui a été cosignée par des élus de tous les partis gouvernementaux ainsi que par des représentants des Verts et du PEV. L'UDC demande que les travaux de préparation du vote électronique soient suspendus aussi jusqu'à ce que le Conseil fédéral ait rendu un rapport dans lequel il démontre, d'une part, que les problèmes de sécurité actuels sont résolus, et d'autre part, que le vote électronique répond effectivement à un besoin.

2. INTERVENTIONS DU GROUPE PARLEMENTAIRE UDC

Au cours de l'année sous revue, 265 questions pour l'heure des questions, 168 interpellations, 100 motions, 26 initiatives parlementaires, 35 questions et 13 postulats ont été soumises par les rangs du groupe parlementaire UDC.

Au cours de l'année sous revue, le groupe UDC a présenté 8 motions, 10 interpellations, 1 initiative parlementaire et 1 question.

L'aperçu complet des propositions est disponible sur Internet à l'adresse <https://www.parlament.ch/fr> (Curia Vista, [base de données des entreprises](#)) par groupe parlementaire, par membre du Conseil, par date ou par sujet.

2.1 Prises de position de l'UDC

En 2018, l'UDC a publié les prises de position et arguments suivants :

- Prise de position de l'UDC sur le lieu de travail suisse : la liberté économique au lieu d'un déluge de réglementations
- Arguments de vote pour le vote du 25 novembre sur l'initiative d'autodétermination : Oui à l'autodétermination - Oui à la démocratie directe

Les prises de position sont disponibles sur le site Internet de l'UDC Suisse (sous Parti>Positions>[documents de fond](#)).

2.2 Réponses à la consultation de l'UDC

En 2018, l'UDC a participé à **79 procédures de consultation** :

- Modification de l'ordonnance sur la partie générale de la loi sur les assurances sociales (ATSV) - Dispositions d'exécution relatives à la surveillance des assurés (observation) : ouverture de la procédure de consultation
- Modification de l'ordonnance sur le stockage obligatoire d'huiles minérales
- Modification de l'ordonnance sur la Fondation de placement (ASV)
- Adaptation de l'action de distribution conformément à l'article 38 de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins (OPAS))
- Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (mesures de maîtrise des coûts - paquet 1)
- Révision partielle de l'ordonnance sur le cadastre des restrictions en matière de propriété publique (ÖREBKV)
- Modification de l'ordonnance sur l'asile 2 et de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers ; mise en œuvre du programme d'intégration de la Suisse et indemnisation des cantons pour les coûts des mineurs non accompagnés en matière d'asile et de réfugiés.
- 16 414 Pa.Iv. Grave Konrad. Flexibilisation partielle du droit du travail et maintien de modèles de temps de travail éprouvés ; 16.423 Pa.Iv. Keller-Sutter. Exception à l'enregistrement des heures de travail pour les cadres et les spécialistes.

- Contre-proposition indirecte à l'initiative sur les prix équitables
- Modification de l'Ordonnance sur le loyer et la location de locaux d'habitation et d'entreprise (OQLB)
- Référendum obligatoire pour les traités internationaux à caractère constitutionnel
- Améliorer la conciliation du travail et des soins familiaux
- Révision partielle de l'ordonnance sur la promotion de l'énergie, de l'ordonnance sur l'énergie et de l'ordonnance du DETEC sur les garanties d'origine et l'étiquetage électrique
- Modification du règlement 2 du Code du travail (ArGV 2) - Dispositions spéciales pour les salariés ayant des tâches liées aux technologies de l'information et de la communication (art. 32a ArGV 2)
- Modification de l'ordonnance sur le cadastre
- Modification de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur sur les prestations de l'assurance-maladie obligatoire (neutralité des coûts et détermination des besoins de soins)
- Modification de la loi sur les stupéfiants et de l'ordonnance sur les expériences pilotes en vertu de la loi sur les stupéfiants (expériences pilotes avec le cannabis)
- Projet de loi fédérale sur l'interdiction des emballages faciaux (contre-proposition indirecte à l'initiative populaire "Oui à l'interdiction des emballages faciaux")
- Nouvelle loi fédérale sur les médias électroniques (BGeM)15.486 Pa.Iv. Ams-tutz.
- Le tournage sur le terrain et le tournage historique seront également possibles après 2020.
- Stabilisation de l'AVS (AVS 21)
- 14 422 n Pa.Iv. Aeschi Thomas. Introduction du veto à l'ordonnance
- Modification de la Loi sur la Fonction publique
- Stratégie relative au réseau électrique : Révisions de la réglementation
- Révision de la partie conceptuelle du plan sectoriel Transports, partie infrastructure aéronautique (SIL)
- Modification du Code civil (ZGB) : changement de sexe dans le registre des personnes
- Modification de l'ordonnance sur les banques (autorisation FinTech)
- Modifications de la loi fédérale sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Décision de planification pour le renouvellement des moyens de protection de l'espace aérien
- 09.528 Initiative parlementaire. Financement des services de santé à partir d'une source unique. Introduction du monisme
- Modification de l'ordonnance postale - Nouvelles exigences en matière d'accessibilité
- Paquet Environnement Printemps 2019
- Modification de la loi sur les épizooties

- Révision de l'ordonnance sur les taxes du prélèvement fédéral sur le recouvrement des paiements et des paiements (ODC)12 402 Pa.Iv. Eder. La Commission fédérale suisse pour la nature et le patrimoine culturel et son rôle de témoin expert
- Révision totale de l'ordonnance sur les guides de montagne et l'offre d'activités à risques supplémentaires (ordonnance sur les activités à risques)
- Rapport d'efficacité 2016-2019 sur la péréquation financière entre la Confédération et les cantons, y compris les propositions de modification de la loi fédérale sur la péréquation financière (LFIaG)
- Deuxième contribution de la Suisse à certains pays de l'UE
- Modification de l'Ordonnance sur le loyer et la location de locaux d'habitation et d'entreprise (OQLB)
- Projet d'ordonnance sur la Geldspielgesetz (loi sur les jeux d'argent)
- Révision de l'ordonnance sur l'état civil (ZStV) et de l'ordonnance sur les taxes dans l'état civil (ZStGV)
- Modification de la loi fédérale sur l'indemnisation des prestataires de services et de la maternité (EOG). Indemnité de maternité plus longue pour un nouveau-né hospitalisé pendant une période plus longue
- Révision de la Loi sur les produits thérapeutiques et de la Loi fédérale sur les obstacles techniques au commerce
- Consultation Amendement au Code de procédure civile (amélioration de la praticabilité et de l'application de la loi)
- Modification de la loi fédérale sur le droit international privé (droit successoral)
- Modification de l'ordonnance sur l'adéquation des fonds propres (augmentation du capital, déduction des fonds propres et autres ajustements)
- Ordonnance sur la loi fédérale sur la protection contre les dangers des rayonnements non ionisants et du bruit (O-LRNISSG)
- Adoption et mise en œuvre des bases juridiques pour l'établissement et l'utilisation du système d'entrée/sortie (SEE) (règlements [UE] 2017/2226 et [UE] 2017/2225) (Nouveaux développements de l'acquis Schengen)
- 13 478 Initiative parlementaire. Introduction d'une allocation d'adoption.
- Révision totale de l'Ordonnance sur l'autorisation des médicaments (OAMBV)
- Ordonnance modifiant les ordonnances de l'Institut suisse des produits thérapeutiques dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Convention sur les médicaments.
- Règlements d'application pour l'adoption du règlement (UE) 2016/1624 relatif aux gardes-frontières et aux garde-côtes européens, ainsi que de nouvelles adaptations des règlements dans le domaine des migrations.
- Soumission sur le cadre de paiement pour les routes nationales 2020-2023 pour l'exploitation, l'entretien et la mise à niveau au sens d'ajustements, sur les grands projets du réseau routier national et sur l'étape de mise à niveau 2019 pour les routes nationales avec l'avis d'obligation associé.
- Arrêté fédéral relatif aux crédits obligatoires à partir de 2019 pour les contributions aux mesures du programme de transport d'agglomération
- Règles pour un lobbying transparent au Parlement fédéral (15.438 Pa.Iv. Berberat)

- - Mise en œuvre des recommandations du Forum mondial sur la transparence des personnes juives et l'échange d'informations dans le rapport sur la phase 2 en Suisse
- Paquet de réglementation agricole 2018
- Modification des prescriptions techniques et homologation des véhicules routiers et introduction d'un nouveau tachygraphe
- 16 456 Pa.Iv. SPK-SR. Résiliation et modification des traités internationaux. Répartition des responsabilités
- Révisions partielles de l'ordonnance sur l'énergie nucléaire, de l'ordonnance sur la responsabilité en matière d'énergie nucléaire, du décret sur la mise hors service des centrales nucléaires et de l'ordonnance sur la prise en charge des risques
- Autorisation pour SRG SSR
- Accord multilatéral sur l'application de mesures fiscales visant à prévenir la réduction et le transfert des bénéficiaires et Protocole d'amendement à la Convention préventive de double imposition entre la Suisse et le Royaume-Uni
- Révision de la loi sur la protection de la population (BZG)
- Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (LPM)
- Loi fédérale sur les précurseurs de substances explosives
- Contributions fédérales aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de Sion 2026
- Modification de la loi fédérale sur les obstacles techniques au commerce : procédure de notification
- Modification du Code de procédure pénale (mise en œuvre de la motion 14.3383, Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats, adaptation du Code de procédure pénale)
- Modification de l'ordonnance sur l'admission, le séjour et l'emploi et révision totale de l'ordonnance sur l'intégration des étrangers (13.030 Modèle d'intégration)
- Loi fédérale sur les produits du tabac (LFTP)
- Approuver la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société. Approbation de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer
- UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique et sa mise en œuvre.
- Modification de la loi fédérale sur les allocations familiales (allocations de formation dès le début de la formation, allocations familiales pour les mères célibataires au chômage et aide financière aux organisations familiales).
- Phase 2 du plan sectoriel Dépôts en couches géologiques profondes
- Approbation de la Convention du Conseil de l'Europe contre le commerce des organes humains (Convention sur le commerce des organes) et son application (modification de la loi sur la transplantation).
- Transposition de l'ordonnance sur l'exportation et le courtage de marchandises pour l'Internet et la radio surveillance mobile dans la loi sur le contrôle des marchandises
- Modification de l'ordonnance sur la radio et la télévision (ORTV)

- Introduction de l'échange automatique d'informations sur les comptes financiers avec Singapour et Hong Kong.
- Extension de l'infrastructure ferroviaire 2030/35
- Approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la CE concernant l'adoption de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive sur les armes de l'UE

Les consultations individuelles sont disponibles sur le site Internet de l'UDC Suisse (sous Parti>Positions>[Consultations](#)).

2.3 Communiqués, Lettre d'information, Journal du Parti, Conférences de presse, Feuille supplémentaire

En 2018, l'UDC Suisse a publié 88 **communiqués de presse**. Au total, 40 éditoriaux sur un sujet d'actualité ont été publiés. Le magazine du parti "**Klartext**" et la version française "**Franc-parler**" ont été publiés 10 fois. Fin 2018, le tirage était de **55.000 exemplaires en allemand** et **5.500 en français**.

En 2018, l'UDC a organisé **4 conférences de presse** :

- | | |
|------------------------|---|
| 16 janvier 2018 | Début de la collecte des signatures pour l'initiative de limitation |
| 30 janvier 2018 | Les syndicats sont les véritables gagnants de l'initiative Libre circulation des personnes ! Avec son initiative Limitation Initiative, l'UDC œuvre pour un marché du travail libéral ! |
| 31 août 2018 | L'UDC et les ASIN soumettent l'initiative populaire pour une immigration modérée |
| 02 octobre 2018 | Qui décidera dans notre pays à l'avenir ? |

En 2018, l'UDC a également publié **une page supplémentaire** intitulée "Limiter l'immigration" pour tous les ménages suisses.

Les détails des différentes conférences de presse et communiqués de presse sont disponibles sur le site Internet de l'UDC Suisse (sous Parti>[Publications](#)).

2.4 Internet

Au 31.12.2018, 357'691 visites (1'045'958 pages vues) avaient été enregistrées sur <https://www.svp.ch>, 82'826 visites (223'266 pages vues) sur <http://www.udc.ch> et 6'976 visites (21'449 pages vues) sur <https://it.udc.ch>. Cela représente une moyenne de 980 visites par jour sur www.svp.ch, 227 sur <http://www.udc.ch> et 19 sur it.udc.ch.

En 2018, l'UDC a produit 44 reportages TV sur Internet en allemand et 12 en français. Les reportages de télévision sur Internet ont enregistré un total de 1,2 million de visites en allemand et de 6'109 visites en français. La chaîne YouTube compte 2'276 abonnés en allemand et 86 abonnés en français.

L'UDC gère les pages Facebook "SVP Suisse", "UDC Suisse" et d'autres pages spécifiques à la campagne. Par ces canaux, l'UDC communique régulièrement des informations et mobilise ses membres et sympathisants. Au 31.12.2018, le site "UDC Suisse" comptait 23'202 personnes. La page Facebook francophone "UDC Suisse" a compté 7'701 pages, qui ont été consultées par 20'000 à 190'000 personnes au cours des jours de pointe et ont généré 840'630 visionnements vidéo sur l'ensemble de la période.

3. ORGANE DU PARTI

3.1 Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués (DV) de l'UDC Suisse se compose d'environ 840 délégués et est l'organe suprême du parti. En 2018, 5 réunions des délégués ont eu lieu :

Assemblée des délégués, samedi 27 janvier 2018, à Confignon (GE)

"OUI aux médias libres, OUI au No-Billag !"

Assemblée des délégués, samedi 24 mars 2018, à Klosters (GR)

"Découvrir, attaquer et nettoyer, pour que la Suisse reste la Suisse !"

Assemblée des délégués, samedi 23 juin 2018, aux Bugnenets (Le Pâquier

NE) "Combattre les abus pour que la classe moyenne ait plus de raisons de vivre."

Assemblée des délégués, samedi 25 août 2018, à Unterägeri (ZG)

"OUI à la démocratie suisse - OUI à l'autodétermination"

Assemblée des délégués, samedi 27 octobre 2018, à Volketswil (ZH)

"Défendre la liberté et la sécurité"

Vous trouverez de plus amples informations sur les différentes Assemblées des délégués sur le site Internet de l'UDC Suisse (sous Parti>Publications>[Assemblées des délégués](#)).

3.2 Comité du parti

Le Comité du parti est composé de 128 membres.

Représentant en vertu de son mandat conformément à l'art. 18 al. 1 al. 1 al. 1 et 2 des statuts :

(au : 31.12.2018)

Officiellement : Membres de la direction du parti	
Président du parti	CN Albert Rösti (BE)
Vice-présidente	CN Céline Amaudruz (GE)
Vice-président	CN Magdalena Martullo (GR)
Vice-président	CN Marco Chiesa (TI)
Membre	CN Adrian Amstutz (BE)
Membre	CN Marcel Dettling (SZ)
Membre	CN Thomas Matter (ZH)
Membre	CN Sandra Sollberger (BL)
Les représentants de l'UDC au Conseil fédéral	CF Ueli Maurer (ZH)
	CF Guy Parmelin (VD)
Le Président du Groupe parlementaire	CN Thomas Aeschi (ZG)
Le Secrétaire Général	Emanuel Waeber (FR)
Présidents des six sections les plus fortes en valeur absolues	Konrad Langhart (ZH)
	CN Werner Salzmann (BE)
	CN Thomas Burgherr (AG)
	Walter Gartmann (SG)
	Angela Lüthold (LU)
	CN Jacques Nicolet (VD)
Président des Jeunes UDC	Benjamin Fischer (ZH)
Président de l'UDC International	Inge Schütz (BE)

Élection par le comité du parti :	
Un représentant de la Suisse romande, un représentant de la Suisse italienne et un représentant de la Suisse romanche.	Didier Spies (JU)
	Piero Marchesi (TI)
	Reto Rauch (GR)
Responsable de la politique de sécurité	CN David Zuberbühler (AR)
Responsable de la politique européenne	CN Roger Köppel (ZH)
Responsable de la politique de migration et d'asile	CN Andreas Glarner (AG)
Responsable de la politique économique	CN Magdalena Martullo (ZH)
Responsable de la politique financière et fiscale	CN Franz Grüter (LU)
Responsable de la politique de la famille et société	CN Nadja Pieren (BE)

Les présidents des sections cantonales :

AG	CN Thomas Burgherr
AI	Martin Ebnetter
AR	Anick Volger
BE	CN Werner Salzmann
BL	Oskar Kämpfer
BS	Lorenz Nägelin
FR	Christophe Blaumann
GE	CN Céline Amaudruz
GL	Kaspar Krieg
GR	CN Heinz Brand
JU	Thomas Stettler
LU	Angela Lüthold
NE	Walter Willener
NW	Christoph Keller
OW	Monika Rüegger
SG	Walter Gartmann
SH	Walter Hotz
SO	CN Christian Imark
SZ	Roland Lutz
TG	Ruedi Zbinden
TI	Piero Marchesi
UR	Pascal Blöchlinger
VD	CN Jacques Nicolet
VS (UVS)	Cyrille Fauchère
VS (OVS)	CN Franz Ruppen
ZG	CN Thomas Aeschi
ZH	Konrad Langhart
Jeunes UDC	Benjamin Fischer
UDC international	Inge Schütz

Autres membres délégués par les cantons :

AG	Roger Fricker Pascal Furer Michelle Rütli CN Luzi Stamm Martin Keller
----	---

AI	Alfred Langenegger
AR	Michael Vierbauch
BE	Andrea Gschwend-Pieren Jolanda Brunner Aliko M. Panayides Samuel Krähenbühl Michael Waber Miriam Gurtner Helena Morgenthaler
BL	CN Thomas de Courten Dominik Straumann
BS	Andreas Ungricht
FR	Liliane Marchon Jean-Luc Rimaz
GE	Philippe Queffelec Eric Bertinat
GL	Urs Kessler
GR	Jan Koch Mario Cortesi
JU	Marc Stettler
LU	Räto B. Camenisch Vroni Thalmann Oliver Imfeld
NE	Anne-Marie Ridout
NW	Peter Wyss Regierungsrat Res Schmid
OW	Christoph von Rotz
SG	CN Roland Rino Büchel Esther Friedli Werner Heule Paul Scheiwiller
SH	Daniel Preisig Mariano Fioretti
SO	Christine Rütli Hans Rudolf Lutz
SZ	CN Pirmin Schwander Bernhard Diethelm
TG	Marcel Schenker Margrit Streckeisen
TI	Lara Filippini Roberta Soldati
UR	Paul Dubacher
VD	CN Michaël Buffat Thierry Dubois Werner Riesen
VS (UVS)	Ilan Garcia CN Jean-Luc Addor
VS (OVS)	Fredy Ursprung

	Sandro Fux
ZG	Philip C. Brunner Karl Nussbaumer
ZH	Martin Haab Roger Liebi Elisabeth Pflugshaupt CN Gregor A. Rutz Jürg Trachsel Roland Scheck CN Hans-Ueli Vogt
JSVP	Oliver Straub (TG) Andreas Gerber (BE)
UDC International	Roman Rauper (SG)

Représentant élu conformément aux statuts Art. 18 n° 1 al. 2 :
(Maximum 15 autres membres)

Autres membres :	
AG	CN Sylvia Flückiger
BE	a. NR Thomas Fuchs
FR	CN Jean-François Rime
GR	Valérie Favre Accola
NW	Michèle Blöchliger CN Peter Keller
OW	Ancien CN Christoph von Rotz
TG	CN Verena Herzog-Schläpfer
TI	Eros Mellini
VD	Gérald Nicod
VS	Ancien conseiller du gouvernement Oskar Freysinger
ZH	Ancien CN Christoph Mörgeli Ancien CN Ulrich Schlüer CN Hans Egloff Ancien CF Christoph Blocher

3.3 Direction du parti

La direction du parti (PL) se compose de 28 personnes qui pèsent de leurs fonctions ou qui sont membres par élection. La PL gère les affaires courantes du parti, entretient des contacts avec les partis cantonaux et veille à ce que leurs préoccupations soient prises en compte. En tant qu'organe de conciliation, la PL examine et statue sur les préoccupations des membres individuels, des organes du parti, des partis de section, de district ou cantonaux en cas de litige.

(au 31.12.2018)

Officiellement :	
Président du parti	CN Albert Rösti (BE)
Vice-présidente	CN Céline Amaudruz (GE)
Vice-président	CN Magdalena Martullo (GR)
Vice-président	CN Marco Chiesa (TI)
Membre	CN Adrian Amstutz (BE)
Membre	CN Marcel Dettling (SZ)
Membre	CN Thomas Matter (ZH)
Membre	CN Sandra Sollberger (BL)
Les représentants de l'UDC au Conseil fédéral	CF Ueli Maurer (ZH) CF Guy Parmelin (VD)
Le Président du Groupe parlementaire	CN Thomas Aeschi (ZG)
Le Secrétaire Général	Emanuel Waeber
Présidents des six sections les plus fortes en valeur absolues	Konrad Langhart (ZH)
	CN Werner Salzmann (BE)
	CN Thomas Burgherr (AG)
	Walter Gartmann (SG)
	Angela Lüthold (LU)
	CN Jacques Nicolet (VD)
Président des Jeunes UDC	Benjamin Fischer (ZH)
Président de l'UDC International	Inge Schütz (BE)
Élection par le comité du parti :	
Un représentant de la Suisse romande, un représentant de la Suisse italienne et un représentant de la Suisse romanche.	Didier Spies (JU)
	Piero Marchesi (TI)
	Reto Rauch (GR)
Responsable de la politique de sécurité	CN David Zuberbühler (AR)
Responsable de la politique européenne	CN Roger Köppel (ZH)
Responsable de la politique de migration et d'asile	CN Andreas Glarner (AG)
Responsable de la politique économique	CN Magdalena Martullo (ZH)
Responsable de la politique financière et fiscale	CN Franz Grüter (LU)
Responsable de la politique de la famille et société	CN Nadja Pieren (BE)

3.4 Direction du parti

La direction du parti se compose de neuf membres au total

(au 31.12.2018)

Fonction	Nom
Président de l'UDC Suisse	CN Albert Rösti (BE)
Vice-présidente	CN Céline Amaudruz (GE)
Vice-président	CN Magdalena Martullo (GR)
Vice-président	CN Marco Chiesa (TI)
Membre	CN Adrian Amstutz (BE)
Membre	CN Marcel Dettling
Membre	CN Sandra Sollberger
Membre	CN Thomas Matter (ZH)
Chef de groupe (v. A. w.)	CN Thomas Aeschi (ZG)

3.5 Secrétariat général

Le Secrétariat général est le centre administratif de la Partie. A la fin de l'année sous revue, les membres du personnel suivants travaillent au Secrétariat général :

(au 31.12.2018)

Fonction	Collaborateur / Collaboratrice
Secrétaire général	Emanuel Waeber, St. Antoni (FR)
Secrétaire générale adjointe	Silvia Bär, Wiler (BE)
Secrétaire du groupe	Andreas Ott, Steinen (SZ)
Responsable de projet pour les partis cantonaux Alémanique	Trudi Mösching, Uetendorf (BE)
Responsable de projet pour les partis cantonaux suisse Romande / Tessin	Vaquant
Responsable de la communication	Andrea Sommer, Solothurn (SO)
Communication	Benjamin Schmid, Lyss (BE)
Communication	Patrice Piquerez, Aigle (VD)
Communication	Ivo Scholz, Islikon (TG)
Collaborateur scientifique	Roman Jäggi, Fulenbach (SO)
Collaborateur scientifique	Henri Bernhard, Tägertschi (BE)
Collaborateur scientifique	Raphael Vogel, Köniz (BE)
Collaborateur scientifique	Fritz Kälin, Bern (BE)
Secrétariat / Assistante du groupe	Jeannette Saurer, Hünibach (BE)
Secrétariat / Administration	Sonja Zumbrunnen, Trimstein (BE)
Assistante du président du parti	Prisca Weber, Uetendorf (BE)
Collaborateur scientifique	Roman Jäggi, Fulenbach (SO)

3.6 Groupe parlementaire de l'Assemblée fédérale

Les membres du Conseil national et du Conseil des Etats élus sur les listes des partis cantonaux de l'UDC forment une fraction indépendante. Le but de la faction est de défendre les objectifs politiques de l'UDC Suisse à l'intérieur et à l'extérieur du Parlement fédéral.

Conseil fédéral :

- **Ueli Maurer**, chef du DFF, Hinwil (ZH) ; élu le 10.12.2008 ; en fonction depuis le 01.01.2009
- **Guy Parmelin**, chef du DDPS, Bursins (VD) ; élu le 9.12.2015, en fonction depuis le 01.01.2016

Groupe de l'Union Démocratique du Centre :

Avec 68 membres du Conseil national (64 UDC, 2 Lega, 1 MCG, 1 non-partis) et 6 membres au Conseil des Etats (5 UDC, 1 non-partis), l'UDC est le plus grand groupe parlementaire au Parlement fédéral.

Conseillères nationales et conseillers nationaux (au 31.12.2018)

AG	Burgherr Thomas, Wiliberg Flückiger Sylvia, Schöftland Giezendanner Ulrich, Rothrist Glarner Andreas, Oberwil-Lieli Knecht Hansjörg, Leibstadt Reimann Maximilian, Gipf-Oberfrick Stamm Luzi, Baden
AR	Zuberbühler David, Herisau
BE	Aebi Andreas, Alchenstorf Amstutz Adrian, Sigriswil Bühler Manfred, Cortébert Geissbühler Andrea, Bäriswil Hess Erich, Bern Pieren Nadja, Burgdorf Rösti Albert, Uetendorf Salzmann Werner, Mülchi de Siebenthal Erich, Gstaad
BL	De Courten Thomas, Rünenberg Sollberger Sandra, Bubendorf
BS	Frehner Sebastian, Basel
FR	Page Pierre-André, Châtonnaye Rime Jean-François, Bulle
GE	Amaudruz Céline, Genf Nidegger Yves, Genf
GR	Brand Heinz, Klosters Martullo-Blocher Magdalena, Meilen
LU	Estermann Yvette, Kriens Grüter Franz, Eich Müri Felix, Emmenbrücke
NW	Keller Peter, Hergiswil

SG	Brunner Toni, Ebnet-Kappel Büchel Roland, Oberriet Keller-Inhelder Barbara, Jona Müller Thomas, Rorschach Reimann Lukas, Wil
SH	Hurter Thomas, Schaffhausen
SO	Imark Christian, Fehren Wobmann Walter, Gretzenbach
SZ	Dettling Marcel, Oberiberg Schwander Pirmin, Lachen
TG	Gutjahr Diana, Amriswil Hausammann Markus, Langrickenbach Herzog Verena, Frauenfeld
TI	Chiesa Marco, Lugano (Ruvigliana)
UR	Arnold Beat, Schattdorf
VD	Buffat Michaël, Vuarrens Glauser Alice, Champvent Grin Jean-Pierre, Pomy Nicolet Jaques, Lignerolle
VS	Addor Jean-Luc, Savièse Ruppen Franz, Naters
ZG	Aeschi Thomas, Baar
ZH	Egloff Hans, Aesch Heer Alfred, Zürich Köppel Roger, Küsnacht Matter Thomas, Zürich Rickli Natalie, Winterthur Rutz Gregor, Zürich Stahl Jürg, Brütten Steinemann Barbara, Watt Tuena Mauro, Zürich Vogt Hans-Ueli, Zürich Walliser Bruno, Volketswil Zanetti Claudio, Gossau

Legai dei Ticinesi :

TI	Pantani Roberta, Chiasso Quadri Lorenzo, Lugano
----	--

Mouvement Citoyens Genevois :

GE	Golay Roger, Grand-Lancy
----	--------------------------

Partisans :

NE	Clottu Raymond, La Brévine
----	----------------------------

Conseillers aux Etats (au : 31.12.2017)

GL	Hösli Werner, Haslen
SH	Germann Hannes, Opfertshofen
SZ	Föhn Peter, Muotathal Kuprecht Alex, Pfäffikon
TG	Eberle Roland, Weinfeldern

Indépendant :

SH	Minder Thomas, Neuhausen am Rheinfall
----	---------------------------------------

3. VOTATIONS FÉDÉRALES 2018

Votation populaire du 04 mars	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	Résultat
Initiative populaire « Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag) ».	Oui	Non	Non	Non	28.4	71.6	0	20 6/2	Non
Arrêté fédéral concernant le nouveau régime financier 2021	Oui	Oui	Oui	Oui	84.1	15.9	20 6/2	0-	Oui

Votation populaire du 10 juin	Mot d'ordre UDC	Mot d'ordre PLR	Mot d'ordre PDC	Mot d'ordre PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	Résultat
Loi fédérale sur les jeux d'argent (LJAr)	Liberté de vote	Non	Oui	Oui	72.9	27.1	-	-	Oui
« Pour une monnaie à l'abri des crises : émission monétaire uniquement par la Banque nationale ! (Initiative Monnaie pleine) »	Non	Non	Non	Non	24.3	75.7	0	20 6/2	Non

Votation populaire du 23 septembre	UDC	PLR	PDC	PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	Résultat
Initiative populaire « Pour la souveraineté alimentaire. L'agriculture nous concerne toutes et tous »	Non	Non	Non	Oui	31.6	68.4	4	16 6/2	Non
Initiative populaire « Pour des denrées alimentaires saines et produites dans des conditions équitables et écologiques (initiative pour des aliments équitables) »	Non	Non	Non	Oui	38.7	61.3	4	16 6/2	Non
Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres [initiative vélo] »)	Non	Oui	Oui	Oui	73.6	26.4	20 6/2	0	Oui

Votation populaire du 25 novembre	UDC	PLR	PDC	PS	Peuple oui en %	Peuple non en %	Cantons oui	Cantons non	Résultat
Initiative populaire « Pour la dignité des animaux de rente agricoles (Initiative pour les vaches à cornes) »	Non	Non	Non	Oui	45.3	54.7	4 2/2	16 4/2	Non
Initiative populaire « Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination) »	Oui	Non	Non	Non	33.8	66.2	0	20 6/2	Non
Modification de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés)	Oui	Oui	Oui	Non	64.7	35.3	-	-	Oui

5. L'UDC DANS LES PARLEMENTS CANTONAUX

Etat au jour du scrutin. Elections considérées jusqu'au 31.12.2018

Canton	Année électorale	Proportions de suffrages UDC aux élections cantonales	Nombre de sièges UDC au parlement cantonal	Total des sièges du parlement cantonal
AG	2016	31.9%	45	140
AI	Annuel / 2015	*	*	50
AR	2015	16.3%	12	65
BE	2018	26.8%	46	160
BL	2015	26.7%	28	90
BS	2016	14.3%	15	100
FR	2016	19.7%	21	110
GE	2018	7.3%	8	100
GL	2018	25.3%	15	60
GR	2018	*	9	120
JU	2015	8.5%	8	60
LU	2015	24.1%	29	120
NE	2017	11.5%	9	115
NW	2018	25.9%	15	60
OW	2018	24.5%	15	55
SH	2016	35.1%	21	60
SO	2017	19.7%	18	100
SG	2016	29.5%	40	120
SZ	2016	33.1%	33	100
TG	2016	32.6%	44	130
TI	2015	Liste mixte	3	90
UR	2016	24.1%	15	64
VD	2017	15.8%	25	150
VS	2017	16.4%	23	130
ZG	2018	22.4%	18	80
ZH	2015	30.0%	54	180

* pas d'indications, car élections par circonscriptions ou selon le système majoritaire.

6. LES SECTIONS CANTONALES UDC EN LIGNE

Canton	Site Internet	Adresse e-mail
UDC Suisse	www.udc.ch	gs@svp.ch
AG	www.svp-ag.ch	info@svp-ag.ch
AI	www.svp-ai.ch	info@svp-ai.ch
AR	www.svp-ar.ch	sekretariat@svp-ar.ch
BE	www.svp-bern.ch	sekretariat@svp-bern.ch
BL	www.svp-bl.ch	info@svp-bl.ch
BS	www.svp-basel.ch	info@svp-basel.ch
FR	www.udc-fr.ch	info@udc-fr.ch
GE	www.udc-ge.ch	secretariat@udc-ge.ch
GL	www.svp-gl.ch	praesident@svp-gl.ch
GR	www.svp-gr.ch	sekretariat@svp-gr.ch
JU	www.udc-ju.ch	secretaire@udc-ju.ch
LU	www.svp-lu.ch	sekretariat@svp-lu.ch
NE	www.udc-ne.ch	secretariat@udc-ne.ch
NW	www.svp-nw.ch	info@svp-nw.ch
OW	www.svp-ow.ch	info@svp-ow.ch
SH	www.svp-sh.ch	info@svp-sh.ch
SG	www.svp-sg.ch	sekretariat@svp-sg.ch
SO	www.svp-so.ch	info@svp-so.ch
SZ	www.svp-sz.ch	sekretariat@svp-sz.ch
TG	www.svp-thurgau.ch	sekretariat@svp-thurgau.ch
TI	www.udc-ti.ch	info@udc-ti.ch
UR	www.svpuri.ch	sekretariat@svpuri.ch
VD	www.udc-vaud.ch	secretariat@udc-vaud.ch
Valais du haut	www.svpo.ch	info@svpo.ch
Valais du bas	www.udc-valais.ch	internet@udc-valais.ch
ZG	www.svp-zug.ch	sekretariat@svp-zug.ch
ZH	www.svp-zuerich.ch	sekretariat@svp-zuerich.ch